INTERPRETATION QUALITATIVE DES DONNEES : UNE PERSPECTIVE GENRE

DEZA DIREKTION FÜR ENTWICKLUNG UND ZUSAMMENARBEIT
DDC DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA COOPÉRATION
DSC DIREZIONE DELLO SVILUPPO E DELLA COOPERAZIONE
SDC SWISS AGENCY FOR DEVELOPMENT AND COOPERATION
COSUDE AGENCIA SUIZA PARA EL DESARROLLO Y LA COOPERACIÓN

Table des matières

Matrice 1: Pauvreté 4

Matrice 2: Emploi 20

Matrice 3: Participation politique et pouvoir décisionnaire 36

Matrice 4: Santé et bien-être 53

Matrice 5: Education 72

Appendice 83

Introduction

Objectif

Les présentes matrices doivent permettre aux utilisatrices et utilisateurs d'avoir une meilleure approche de la qualité des données quantitatives à la lecture de ces données et lorsqu'il s'agit de les interpréter du point de vue du genre.

Les données statistiques quantitatives sont souvent exploitées aux fins d'une meilleure compréhension du contexte dans lequel interviennent les travaux en faveur du développement et pour évaluer les changements. Les données quantitatives ont cependant leurs limites en ce qu'elles permettent de comprendre les dynamiques intervenant au niveau des relations économiques, politiques et sociales qui se jouent dans les interventions en faveur du développement. Même lorsque ces données sont désagrégées, la portée qu'elles ont pour mettre en évidence les diversités et les inégalités au niveau national est restreinte. Mettre en question des données quantitatives du point de vue du genre au moyen de données qualitatives peut conduire à une meilleure interprétation de ces statistiques et donne les moyens de se confronter à l'essence même de la diversité au sein de la société. Le diagnostic posé sur les problèmes de développement n'en sera que plus poussé et les perspectives s'en trouveront élargies. En outre, il sera dès lors possible d'identifier et de produire des informations consistantes et utiles pour l'introduction de données de référence dans le cycle de gestion de projet (CGP) et les processus de contrôle et d'évaluation.

Structure et organisation de chacune des matrices

Il existe cinq matrices, chacune étant axée sur l'un des thèmes de développement suivants :

Pauvreté
Emploi
Participation politique et pouvoir décisionnaire
Santé et bien-être
Education

La structure de chaque matrice s'articule autour des quatre sphères de la Toile de l'institutionnalisation[1], l'un des outils méthodologiques utilisés pour intégrer la perspective du genre à la DDC (cf. annexe). Sur la base des quatre sphères, chaque matrice couvre les sections suivantes :

- 1 expérience citoyenne
- 2 aspects politiques
- 3 aspects organisationnels
- 4 aspects liés aux programmes et à la mise enn oeuvre

Chaque matrice est par ailleurs présentée sur deux colonnes.

- La colonne de gauche contient des exemples de données quantitatives usuelles utilisées pour comprendre et suivre les changements intervenant dans les problématiques du développement soumises à l'examen.
- La colonne de droite pose comme postulat une série de questions pour orienter une exploration qualitative visant à interpréter ces données selon une perspective du genre qui met en évidence la diversité et les inégalités entre hommes, entre femmesainsi qu'entre les hommes et les femmes de classes

[1] « La Toile de l'institutionalisation », C. Levy, 1996, Unité de planification du développement, document de travail n° 74, University College de Londres (UCL)

d'âge, de classes sociales, d'appartenance ethnique et de religions différentes.

La palette des résultats qualitatifs de la recherche varie beaucoup dans chaque pays. Par conséquent, les questions soulevées dans la colonne de droite peuvent être disponibles ou non pour les spécialistes du développement. Cela peut avoir un impact sur l'utilisation qui peut être faite de chacune des matrices, comme évoqué dans le paragraphe qui suit.

Usages

Qu'offrent les matrices ?

- Les utilisatrices et utilisateurs des matrices souhaitent tirer parti des questions figurant dans la colonne de droite pour mieux interpréter les statistiques du point de vue du genre.
- Ils souhaitent éventuellement en faire usage pour mener une réflexion sur les thématiques soulevées par les questions en lien avec leur travail.

Plus spécifiquement

- Ils peuvent utiliser les questions pour identifier les données qualitatives disponibles[2] susceptibles d'amener une meilleure compréhension des problèmes au moyen d'une analyse de situation au niveau d'un pays, d'un secteur ou d'un programme.
- Ils peuvent utiliser les questions pour mener des entretiens avec des experts compétents et / ou connaissant le contexte national ou local.
- Lorsque des informations particulièrement importantes pour leur travail leur font défaut, ils peuvent, en utilisant les questions, définir un mandat dans le cadre duquel des travaux de recherche seraient effectués.
- Les questions peuvent être converties en indices destinés à des stratégies de contrôle et d'évaluation ainsi qu'à des programmes au niveau d'un pays, d'un secteur ou d'un projet.

Que n'offrent pas les matrices ?

- Une matrice ne fournit pas de liste exhaustive de toutes les statistiques disponibles ni de toutes les questions possibles en lien avec le sujet soumis à l'examen.
- Elle ne donne pas de réponses ni d'exemples exhaustifs mais doit plutôt être perçue comme une invitation à réfléchir aux problématiques soulevées par les questions.
- Une matrice n'est pas spécifique à un contexte, il peut donc être nécessaire d'adapter les questions pour qu'elles soient appropriées à un pays, à une région ou à un groupe social particulier (sur la base du genre en fonction de l'âge, de l'appartenance ethnique, de la religion, etc.).

Les matrices dans le contexte d'autres initiatives de la DDC sur l'égalité des sexes

Ces matrices complètent les ressources citées ci-après, qui ont été produites par l'unité Genre de la DDC en vue d'aider le personnel de la DDC et ses partenaires à consolider la position du genre de manière transversale dans leurs travaux de développement :

- Politique Egalité hommes-femmes de la DDC (2003)
- L'égalité hommes-femmes en pratique, DDC (2003-2004)
- Toward Gender Equality: Capitalization of SDC Experience in Gender Mainstreaming (2005)

[ii] This data may be obtained from universities, research institutions or NGOs.

- Lignes directrices Genre et formation (2005)
- Lignes directrices Genre et eau (2005)
- Lignes directrices Genre et sport
- Lignes directrices Genre & aide humanitaire

D'autres lignes directrices sont également disponibles sur des thèmes spécifiques selon les besoins de la DDC et de ses partenaires.

DONNEES QUANTITATIVES[I]

1. Expérience citoyenne de la pauvreté

1.1 Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté national[III]

INTERPRETATION DES DONNEES ET QUESTIONS SUPPLEMENTAIRES POUR L'INTERPRETATION QUALITATIVE[II]

1.1 Le seuil de pauvreté est mesuré sur la base de ce qui est nécessaire aux individus ou, ce qui est le plus souvent le cas, aux ménages, pour satisfaire leurs besoins.[IV] Le seuil de pauvreté national est le niveau jugé approprié par les autorités d'un pays.[V] Etant donné l'existence de nombreuses méthodes permettant de déterminer le seuil de pauvreté, il importe d'examiner celle qui est utilisée dans le pays ou la région sur laquelle porte la présente étude.

Dans la plupart des cas, le ménage est l'unité de référence pour la mesure du seuil de pauvreté, et non l'individu. Il en résulte, et c'est le plus important, que les mesures de la pauvreté ont tendance à ne pas être désagrégées par sexe. Un certain nombre d'hypothèse sont émises quant à la nature homogène des membres du foyer, à l'homogénéité de la composition du foyer et à la distribution des ressources au sein du foyer. Il est donc nécessaire de procéder à un examen approfondi :

Lecture / interprétation des données

- Les données sont-elles désagrégées par sexe ?
- Sont-elles désagrégées par région (rural par opposition à urbain, p. ex.) ?
- Les mesures reposent-elles sur le chef de famille ? Sur le chef de famille masculin ?
- Si les mesures reposent sur l'ensemble des membres du foyer, est-il tenu compte des différents besoins de chacun ?
- Est-il tenu compte des contributions de chacun des membres au foyer tant en nature qu'en espèces, par sexe et par âge ?
- Si les foyers comptant des femmes à leur tête sont inclus, la taille et la composition du foyer sont-elles prises en compte ? (Ces foyers sont souvent considérés parmi les plus pauvres en raison d'imprécisions méthodologiques).

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Présume-t-on que le profil économique du représentant masculin du foyer[VI] peut être généralisé à tous les membres du foyer ?
- En ce qui concerne les relations entre les membres du ménage, tous ont-ils accès à la même part des ressources, indépendamment de leur sexe et de leur âge ?
- Les femmes et les hommes, les filles et les garçons sont-ils touchés de la même manière par la pauvreté ?
- Les femmes ont-elles accès aux moyens de production et en ont-elles le contrôle de la même manière que les hommes (terres, technologie, crédit, etc.) ?
- Les femmes ont-elles accès aux revenus (tant en espèces qu'en nature) et en ont-elles le contrôle au même titre que les hommes ?
- Les femmes et les hommes, les filles et les garçons ont-ils de la même manière le contrôle des ressources non matérielles (p. ex. en termes de décisions) ?
- En termes d'activités économiques, les femmes ont-elles un choix/accès aussi large que les hommes ?
- Dans les ménages pauvres, où il est nécessaire de faire des concessions, qui, dans le foyer (en termes de sexe et d'âge), fait les plus grands sacrifices ?

1.1.1 Seuil de pauvreté base sur le revenu ou la consommation

1.1.1 La plupart des enquêtes nationales utilisent des indices de revenu plutôt que des indices de consommation. La consommation permet une meilleure mesure car elle reflète mieux la capacité à satisfaire les besoins fondamentaux.[VII] La plupart des seuils de pauvreté mesurent la pauvreté absolue plutôt que la pauvreté relative.[VIII] Une fois encore, la mesure de la pauvreté absolue est moins à même de rendre compte de la nature de la pauvreté et de sa diversité dans différentes régions (urbain et rural, par ex.), par rapport au reste de la société ou par rapport aux femmes et aux hommes. Cette comparaison par rapport aux femmes et aux hommes n'est pas non plus restituée par les mesures de la pauvreté relative, à moins qu'une comparaison entre la pauvreté masculine et la pauvreté féminine ne soit établie à travers une enquête nationale. De telles statistiques sont-elles disponibles dans le pays sur lequel porte la présente étude ?

Lecture / interprétation des données

- La définition du seuil de pauvreté soumise à l'examen est-elle fondée sur le revenu ou la consommation ou sur ces deux indices ?
- Le revenu de tous les membres du foyer est-il pris en considération ?
- Le revenu tient-il compte des contributions en espèces et en nature ? Cela revêt des conséquences importantes pour ce qui est de l'exclusion de la contribution des femmes au foyer.
- Est-il tenu compte de la saisonnalité dans les régions rurales et de considérations similaires dans les régions urbaines ?
- Les écarts de prix entre les régions sont-ils pris en considération (urbain/rural, p. ex.) ?
- Est-il tenu compte de la diversité d'accès aux biens de consommation entre les membres du foyer (en termes de sexe et d'âge) ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Dans quelle mesure part-on du principe que, si le revenu du chef de famille augmente, il sera distribué de manière égale entre tous les membres du foyer ? (Le chef de famille ne se situe-t-il pas au-dessus du seuil de pauvreté alors que sa compagne se trouve en dessous ?)
- Quelle proportion du budget du ménage est-elle le fait de la contribution des femmes/hommes ?

1.1.2 Seuil de pauvreté basé sur la mesure de l'approvisionnement alimentaire ou du panier alimentaire minimum

1.1.2 Repose sur les besoins alimentaires, la plupart des études ignorant ou sous-estimant les besoins non alimentaires.

Lecture / interprétation des données

- Si le seuil de pauvreté est basé avant tout sur le besoin alimentaire, cela signifie-t-il que l'on part du principe que, pour survivre, les personnes pauvres dépensent une faible proportion de leurs revenus pour le logement, la santé, l'éducation, les transports, etc. ?

- Cette méthode de mesure prend-elle en compte les indicateurs relatifs aux besoins nutritionnels par âge, par sexe et par composition du ménage ?
- Les différences en termes de prix des denrées alimentaires selon les saisons et les régions sont-ils pris en considération (zones urbaines par opposition aux zones rurales) ?
- Comment sont mesurés les éléments non alimentaires ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Dans les cas de pénurie alimentaire, tous les membres du foyer satisfont-ils leurs besoins alimentaires de manière égale ?
- Considère-t-on que les filles et les garçons ont les mêmes besoins nutritionnels tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif ?

1.1.3 Seuil de pauvreté basé sur la détermination des besoins alimentaires

1.1.3 Sont pris en compte, lorsqu'il s'agit de mesurer le niveau de pauvreté, des besoins fondamentaux tels que l'hébergement, l'infrastructure, la santé et l'éducation. Par exemple, l'indicateur de pauvreté humaine (IPH) du PNUD détermine les privations dans le développement humain de base en intégrant des éléments tels que la courte durée de vie, le déficit en termes d'éducation de base et le manque d'accès aux ressources privées et publiques.

Lecture / interprétation des données

- Quels sont les éléments faisant partie des besoins fondamentaux ?
- Comment cela est-il déterminé ?
- Les besoins fondamentaux sont-ils évalués sur la base du sexe et de l'âge ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- En ce qui concerne les besoins en matière de logement (dès lors qu'ils sont considérés comme un besoin fondamental), est-il tenu compte des besoins des femmes, des hommes, des filles et des garçons en eau potable, en toilettes privées et en termes d'emplacement du lieu de vie (par rapport au travail et à l'école) ?

- Les questions liées à la sécurité et à la sûreté sont-elles étudiées (p. ex. les femmes et les filles sont-elles à l'abri des violences sexuelles là où elles vivent ?)
- Les différents besoins des femmes et des hommes en termes de santé sont-ils satisfaits ? Par exemple, étant donné le rôle majeur qui revient aux femmes de prendre soin des parents maladies et des enfants, ce temps qu'elles consacrent à ces tâches est-il pris en compte ?
- Quel est le taux de mortalité infantile par sexe et par âge ?
- Existe-t-il des données désagrégées par sexe pour la mortalité infantile ? Observe-t-on des tendances préoccupantes si l'on compare les taux de mortalité des filles et des garçons ?
- Quel est l'impact du diagnostic en cours de grossesse sur les éventuels avortements de fœtus de sexe féminin (en Chine et en Inde, p. ex.) ? Observe-t-on plus souvent cette tendance dans les ménages pauvres ?
- Quel est le taux de mortalité maternelle ? Quel lien est-il possible d'établir avec la pauvreté ?

1.2 Mesure de la pauvreté basée sur les besoins et les droits

1.2 Cette mesure se fonde sur des indicateurs monétaires et non monétaires. L'hypothèse est que les interactions entre processus économiques, sociaux et politiques aggravent ou atténuent les privations endurées par les femmes et les hommes.[IX] Il s'agit là des conditions à l'origine de la pauvreté. Elles ne reflètent pas uniquement les symptômes, mais les causes,[X] autrement dit, elles touchent à la dignité humaine, aux droits humains, aux capacités, aux opportunités, à la sécurité et à la participation politique.[XI] Des chercheurs ont pu traduire ces thématiques en indicateurs et parvenir à certains indices composites. Lorsque ces indices n'existent pas, il est possible d'examiner ces indicateurs séparément, de sorte à obtenir une appréciation plus large du degré et de la nature de la pauvreté et de la manière différente dont les femmes et les hommes les ressentent dans un contexte particulier.[XII]

Lecture / interprétation des données

- Quels sont les indicateurs utilisés ?

- Une différence est-elle faite quant à la façon dont ces besoins sont ressentis par les femmes, les hommes, les filles et les garçons ?
- Lorsqu'ils existent, ces indicateurs sociaux sont-ils utilisés en parallèle ou sont-ils intégrés aux indicateurs monétaires qui prédominent dans la mesure de la pauvreté ?[XIII]

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

Si les hommes touchés par la pauvreté doivent peut-être faire face à une perte de dignité et d'autonomie, dans quelle mesure les femmes doivent-elles porter en plus le poids de la subordination liée au genre, ce qui leur fait ressentir ces phénomènes de manière différente, dans la société et dans le foyer ? Exemples :

- La satisfaction des besoins et l'exercice des droits (dignité humaine et autonomie, p. ex.) sont-ils envisageables de la même manière pour les femmes et les hommes pauvres ?
- En ce qui concerne l'autonomie, une femme a-t-elle accès au travail de son conjoint/partenaire que celui-ci a accès au sien ?
- Existe-t-il une distinction entre les femmes et les hommes en termes de capacités et d'opportunités ? En termes de droits ?[XIV]
- Pour ce qui est de la participation politique, dans quelle mesure les femmes peuvent-elles prendre part aux prises de décisions en comparaison avec les hommes ? En quoi une telle participation peut-elle aider les femmes et les hommes pauvres à avoir le contrôle de leur vie ?

1.3 Revenu et niveau de pauvreté des femmes et des hommes à la tête d'un foyer

1.3 S'il existe très peu de statistiques comparant la pauvreté féminine et la pauvreté masculine, certaines comparent les foyers dirigés par des hommes et ceux dirigés par des femmes. Elles parviennent souvent à la conclusion que les foyers conduits par des femmes sont plus pauvres que ceux tenus par des hommes. Toutefois, pour s'assurer de la fiabilité de ces résultats, il est important d'examiner un certain nombre de questions méthodologiques.

Lecture / interprétation des données

- Quelle est la définition du chef de famille qui est utilisée ?
- L'enquête tombe-t-elle dans le même écueil que celles qui ne prennent en compte que les chefs de famille masculins ? Généralise-t-elle à tous les membres d'un foyer les caractéristiques propres à ces derniers ? Une étude a par exemple montré que, dans un foyer où le chef de famille est un homme, un fils adulte pourrait très bien percevoir un bon revenu sans contribuer d'aucune manière au fonctionnement du foyer.
- La taille et la composition du foyer en termes de sexe et d'âge sont-elles examinées pour les deux types de foyers : ceux dont le chef de famille est une femme et ceux dont le chef de famille est un homme ?[XV]

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- En cas de divorce / séparation, les femmes obtiennent-elles une pension alimentaire de leur ancien partenaire ?
- Les femmes et les hommes ont-ils le même accès aux revenus ?

2. Aspects politiques de la pauvreté

2.1 Pourcentage du budget national alloué à la réduction de la pauvreté (documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté[XVI] et OMD[XVII]

2.1 Il existe un certain nombre de stratégies de réduction de la pauvreté pouvant être mises en place à tout moment. Les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté[XVIII] et les OMD[XIX] sont actuellement au centre des engagements politiques visant la réduction de la pauvreté.

Lecture / interprétation des données

- Les indicateurs sont-ils désagrégés par sexe ?
- Les causes de la pauvreté sont-elles analysées du point de vue du genre ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Les femmes sont-elles associées au même titre que les hommes à la consultation sur ces processus ?

	■ Ces consultations représentent-elles les intérêts des femmes et des hommes de manière égale et dans leur diversité ? ■ Les budgets consacrés aux documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et aux OMD traduisent-ils un engagement envers l'égalité des sexes ? ■ Les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté sont-ils remis en question pour leur faiblesse sur les questions liées au genre ?
2.2 Incidence de l'impôt	2.2 Le système d'impôt en place est l'une des indications de l'engagement des autorités en faveur de la redistribution des ressources.
2.3 Pourcentage du budget national consacré aux services sociaux	2.3 En vertu de réformes recommandées par la Banque mondiale et le FMI, les budgets gouvernementaux consacrés à la fourniture de services sociaux sont réduits et certains de ces services sont privatisés. De nombreux changements se sont opérés depuis, notamment un recouvrement des coûts. Les conséquences ont affecté principalement la population pauvre. Les femmes, les hommes, les filles et les garçons sont concernés de différentes manières par ce type de mesures.
2.3.1 Pourcentage du budget national consacré à la santé	2.3.1 Etant donné la compression budgétaire à laquelle sont soumises les dépenses de santé dans de nombreux pays, il est important d'examiner si tel est le cas dans le pays sur lequel porte la présente étude. **Lecture / interprétation des données** ■ Quel est le pourcentage de réduction du budget depuis l'introduction de ces mesures ? ■ Le coût des services de santé consacrés aux pauvres a-t-il augmenté ? ■ Des données désagrégées sont-elles disponibles pour évaluer dans quelle mesure les différents services mis en place pour les pauvres ont été affectés ? ■ Certaines de ces données sont-elles désagrégées par sexe ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- De quelle manière la réduction du budget de santé influe-t-elle sur les femmes, les hommes, les filles et les garçons pauvres d'âges différents ?
- Certains membres du ménage négligent-ils leur santé (distinction par sexe et par âge) parce que les services de santé ne sont pas à leur portée ?
- Observe-t-on une diminution du nombre de femmes qui se rendent dans des cliniques d'avortement ? Existe-t-il un lien avec la hausse du taux de morbidité / mortalité maternelle ?
- Le nombre de garçons et / ou de filles dans des centres de soins pour enfants à titre préventif ou curatif diminue-t-il ?
- La part des dépenses de santé des ménages a-t-elle augmenté ?
- Le temps consacré par les femmes à prendre soin des membres du foyer malades (enfants et personnes âgées en particulier) a-t-il augmenté ?

(Se reporter à la matrice Santé pour plus de détails.)

2.3.2 Pourcentage du budget national consacré à l'éducation

2.3.2 Etant donné les coupes opérées dans le budget de l'éducation dans de nombreux pays, il est important d'examiner si le pays sur lequel porte la présente étude est concerné.

Lecture / interprétation des données

- Le budget de l'éducation a-t-il changé en raison de réformes économiques ? Dans quelle mesure ?
- Le coût de l'éducation a-t-il changé ? En quoi ?
- Des données désagrégées par sexe permettent-elles de déterminer si cela a eu un impact différent sur les filles et sur les garçons de différentes classes d'âge ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Quelle est la conséquence de la hausse des coûts de l'éducation sur les femmes, les hommes, les filles et les garçons pauvres ?
- Qui aurait-on tendance à retirer du système éducatif ? Les filles, les garçons ?

(Se reporter à la matrice Education.)

2.3.3 Pourcentage du budget national alloué à l'hébergement des personnes à faibles revenus et à l'infrastructure pour ces personnes

2.3.3 Les couches pauvres de la population sont toujours en marge de l'accès à un logement et à une infrastructure adéquats, ce qui contribue à leur pauvreté. Les politiques gouvernementales ont changé au fil des ans, y compris la fourniture de logements publics aux populations à faibles revenus, de sites et de services dans les zones urbaines et l'assainissement des bidonvilles.

Lecture / interprétation des données

- Les dépenses publiques destinées au logement et à l'infrastructure des personnes à faibles revenus ont-elles diminué au cours de la dernière décennie ?
- Quel est le pourcentage des ménages n'ayant pas accès à l'infrastructure ?
- Quel est le pourcentage des ménages pour lesquels la propriété de terres et le logement ne sont pas garantis ?
- Quel est le pourcentage de ménages ayant accès à une infrastructure et à des services fiables, abordables et sûrs ?
- Certaines de ces données sont-elles désagrégées par sexe ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Quel est l'impact d'un logement et d'une infrastructure inappropriés sur les femmes, les hommes, les filles et les garçons ?
- Combien de ménages / d'individus accèdent au logement par le biais de programmes de logements destinés aux personnes à faibles revenus (moyenne annuelle) ?
- Une politique d'égalité des sexes est-elle en place au sein du ministère du logement ?
- Les femmes et les hommes ont-ils accès de manière égale au logement par le biais de ces programmes ?
- Les femmes et les hommes ont-ils accès de manière égale à des droits fonciers sûrs par le biais de ces programmes ?

2.4 Pourcentage du budget national consacré à la création d'emplois	2.4 Il est déterminant, lorsque l'on procède à l'analyse de la pauvreté, d'examiner de plus près la politique menée par les autorités en faveur de la création d'emplois. (Se reporter à la matrice Emploi.)
2.5 Pourcentage du budget national consacré à l'égalité entre les sexes	2.5 Il se peut qu'un tel budget ne soit pas alloué dans certains pays. **Interprétation des données** ■ Dans quels secteurs / secteurs transversaux, ce budget est-il alloué ? ■ Est-il consacré à des questions touchant à la pauvreté sous l'angle de l'égalité entre hommes et femmes ? ■ Est-il principalement axé sur la participation économique ou politique des femmes et des hommes ? **Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données** ■ La Constitution reconnaît-elle des droits égaux aux filles/femmes et aux garçons/hommes ? ■ Existe-t-il une volonté de créer un espace dédié à la participation des femmes et des hommes en matière de prise de décisions ? ■ Les femmes et les hommes pauvres sont-ils considérés comme des citoyens égaux en droit ? ■ Le gouvernement a-t-il signé des conventions relatives aux droits humains ?
3. Aspects organisationnels de la pauvreté	
3.1 Part des budgets alloués à la réduction de la pauvreté au sein des ministères	3.1 Deux facteurs importants sont à relever ici : le poids politique des principales instances gouvernementales (secteurs faibles et secteurs forts) et la part du budget national qui leur est allouée.

Interprétation des données

- Un organe gouvernemental spécifique est-il responsable de la réduction de la pauvreté ?
- Quel est le pourcentage du budget national alloué à cet organe ?
- Les données disponibles sont-elles désagrégées par sexe ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- La pauvreté est-elle considérée au premier abord comme une question de politique sociale mineure ou comme une question de politique économique de premier ordre ?
- Les budgets et programmes budgétaires se fondent-ils sur les besoins des personnes pauvres en termes de sexe et d'âge ?
- Les besoins des femmes, des hommes, des filles et des garçons sont-ils pris en compte ?

3.2 Part des budgets ministériels alloués à la formation dans des thèmes liés à la réduction de la pauvreté	3.2 Il s'agit d'une mesure positive témoignant de l'engagement du gouvernement à miser sur du personnel compétent pour éradiquer la pauvreté. ■ Les fonctionnaires bénéficient-ils d'une formation en matière de réduction de la pauvreté ? ■ Les thématiques liées au genre sont-elles prises en considération dans cette formation ?
4. Aspects de la pauvreté liés aux programmes	
4.1 Pourcentage du budget du ministère de la santé consacré à des programmes de santé ciblant les personnes pauvres	4.1 (Se reporter à la matrice Santé.)

4.2 Pourcentage du budget du ministère de l'éducation consacré à des programmes de santé ciblant les personnes pauvres targeting the poor	4.2 (Se reporter à la matrice Education.)
4.3 Pourcentage du budget du ministère du logement consacré à des programmes de logement pour les personnes à faibles revenus	4.3 Il est important d'identifier quels types de programmes sont proposés aux femmes et aux hommes pauvres et d'examiner dans quelle mesure ils sont accessibles aux deux sexes.

Interprétation des données

- En cas de fourniture de logements sociaux, le critère d'éligibilité permet-il aux pauvres d'y accéder ?
- L'emplacement, la taille et l'esthétique sont-ils appropriés à des ménages à faibles revenus ? Les besoins des femmes et des hommes sont-ils pris en compte ? Les personnes des deux sexes sont-elles consultées ?
- Ces dispositifs ciblent-ils des chefs de famille ? Cela inclut-il les ménages dirigés par des femmes ou des individus, hommes et femmes ?
- Lorsque des projets d'assainissement sont en place[xx], un droit d'occupation légal est-il prévu ? Ce droit est-il accordé aux femmes comme aux hommes ?
- Ces programmes de logement prennent-ils en considération les questions liées à la sécurité et à la vie privée ? Les femmes sont-elles consultées au même titre que les hommes ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Certains groupes sont-ils exclus des programmes de logement gouvernementaux du fait de la définition du critère d'éligibilité (femmes chefs de famille, p. ex.) ?
- Quelles sont les raisons de leur exclusion ?
- Les femmes et les hommes ont-ils les mêmes droits en termes de propriété foncière ?
- Les femmes ont-elles droit au même titre que les hommes à des titres de propriété sur les logements ?

- En cas de séparation ou de divorce, qui bénéficie du droit au logement social ?
- Les femmes et les hommes peuvent-ils prendre des décisions de la même manière en ce qui concerne la fourniture de l'infrastructure, l'emplacement, etc. ?
- Les femmes et les hommes ont-ils le même niveau de responsabilité en ce qui concerne l'entretien de l'infrastructure (robinets publics, etc.) ?

4.4 Nombre d'ONG et d'organisations locales impliquées dans la mise en œuvre de programmes et de projets de réduction de la pauvreté	4.4 En outre, il est important pour les programmes gouvernementaux de réduction de la pauvreté d'évaluer dans quelle mesure les organisations de la société civile fournissent des programmes d'éducation. ■ Quels types de programmes existent ? Dans quelle mesure ciblent-ils les questions liées au genre ?

Sources

I Il est possible d'obtenir des données quantitatives de sources internationales (PNUD, UNICEF) ou d'enquêtes ou de recensements nationaux.

II Ces informations ont pu être obtenues à partir d'études réalisées au plan national, régional ou local. Les institutions universitaires et certaines ONG constituent les meilleures sources d'études fiables. Les partenaires locaux peuvent également aider à identifier des sources fiables d'information et à interpréter directement certains résultats d'études quantitatives et qualitatives existantes.

III Le seuil international de pauvreté est fixé à 1 ou 2 dollars américains par jour. Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté défini : • $1 par jour—selon les prix internationaux de 1985 (équivalent à $1,08 selon les prix internationaux de 1993), ajusté au titre de la parité du pouvoir d'achat • $2 par jour— selon les prix internationaux de 1985 (équivalent à $2.15 selon les prix internationaux de 1993), ajusté au titre de la parité du pouvoir d'achat.

IV La plupart des études quantitatives réalisées sur la pauvreté reposent sur une mesure de la pauvreté au niveau des ménages plutôt qu'au niveau de l'individu. Cette mesure repose sur une hypothèse, fausse, selon laquelle tous les membres du ménage, quel que soit leur sexe et leur âge, ont le même accès aux ressources et contrôlent ces ressources de la même manière au sein du foyer.

V Rapport sur le développement humain du PNUD, 2004.

VI Dans de nombreuses enquêtes, le profil socioéconomique du ménage repose sur celui du chef de famille, une construction culturelle qui renvoie souvent à l'homme de la famille le plus âgé et/ou actif sur le plan économique.

VII Cf. A. Coudouel et al, p. 30, http://siteresources.worldbank.org/INTPRS1/Resources/383606-1205334112622/5467_chap1.pdf (en anglais).

VIII La pauvreté absolue mesure le nombre de personnes vivant en dessous d'un certain niveau de revenu. La pauvreté relative évalue dans quelle mesure les ressources financières d'un ménage sont en-deçà d'un seuil de revenu moyen pour l'économie (cf. http://www.tutor2u.net/economics/content/topics/poverty/measuring_poverty.htm).

IX Cf. Groupe de la Banque mondiale, http://genderstats.worldbank.org/genderstats/gender (en anglais) .

X Cf. Division pour l'élimination de la pauvreté et le développement social du PNUD, série de documents de travail du PNUD, p. 7, N. Cagatay, 1998.

XI Cf. Division pour l'élimination de la pauvreté et le développement social du PNUD, série de documents de travail du PNUD, p. 5-6, N. Cagatay, 1998.

XII Voir l'indice d'inégalités de genre du PNUD ///(http://hdr.undp.org/fr/data ; il n'est apparemment plus question du Gender Development Index, qui a été remplacé par l'indice d'inégalités de genre : http://hdr.undp.org/fr/node/111)/// et l'évaluation participative de la pauvreté, qui utilise des indices choisis par les femmes et les hommes pauvres.

XIII "Poverty Measurement Methods: An overview", programme d'élimination de la pauvreté du PNUD, p. 5, J. Boltvinik, 1998.

XIV Cf. "Poverty and Famines: An Essay on Entitlement and Deprivations", A K. Sen, 1982, Oxford, Oxford University Press.

XV "Are Women Overrepresented Among the Poor ? An Analysis of Poverty in Ten Developing Countries", document de travail de l'IFPRI, A.R. Quisumbing, 2001.

XVI Documents de stratégie de réduction de la pauvreté

XVII Objectifs du Millénaire pour le développement

XVIII Pour une critique sexospécifique des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), cf. :
– Banque mondiale (2001), "Gender in PRSPs: A Stocktaking", Poverty Reduction and Economic Management Network, secteur Genre et développement, Groupe de la Banque mondiale, août.
– "Do Poverty Reduction Strategy Papers Address Gender Issues ? A Gender Audit of 2002 PRSPs", Gender Action, E. Zuckerman et A. Garrett, 2003.

XIX Pour une critique sexospécifique des OMD, cf. :
– "MDGs and the Gender Lense", p. 2, PNUD, mai 2003.
– « Le genre et les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) », PNUD, UNIFEM, UNICEF, UNFPA, OIT, février 2003.
– "Millennium Development Goals: National Reports, A Look Through a Gender Lens", PNUD, mai 2003.

XX Les projets d'assainissement sont des projets qui visent à améliorer l'habitat et l'infrastructure dans les bidonvilles et les endroits illégalement occupés. Ces dispositifs peuvent ou non prévoir, à l'intention des occupants des logements, la légalisation de la propriété foncière et la fourniture de droits fonciers. Souvent, la propriété foncière va aux chefs de famille, ceux-ci étant définis dans la plupart des cas comme étant de sexe masculin.

DONNEES QUANTITATIVES[I]

1. Expérience citoyenne de l'emploi

1.1 Population active (femmes et hommes)

- 1.1.1 Taux d'activité économique chez les femmes et les hommes de 15 ans et plus
- 1.1.2 Emploi par secteur d'activité : agriculture, industrie et services (hommes et femmes)
- 1.1.3 Participation économique des femmes et des hommes (législateurs, hauts fonctionnaires et cadres dirigeants, techniciens et experts)
- 1.1.4 Proportion relative de femmes et d'hommes à plein temps et à temps partiel

INTERPRETATION DES DONNEES ET QUESTIONS SUPPLEMENTAIRES POUR L'INTERPRETATION QUALITATIVE[II]

1.1 La population active comprend toutes les personnes qui sont considérées comme pourvues d'un emploi ou au chômage, c'est-à-dire qui constituent la main-d'œuvre pour la production de biens et de services (OIT)[III]. La façon dont la population active est définie varie d'un contexte à un autre. Dans de nombreux cas, la définition conduira à une sous-estimation de la contribution des femmes et des filles. Il est par conséquent nécessaire de procéder à un examen attentif de la définition et de la méthode utilisées pour recueillir ce type de données.

Lecture / interprétation des données

- La contribution à l'agriculture de subsistance donne-t-elle droit au statut de personne active ? Quelle est l'implication pour les femmes ?
- Les activités informelles exercées dans les zones urbaines sont-elles prises en compte ? Les femmes et les hommes sont-ils impliqués au même titre dans le secteur informel ?
- Le statut de « femme au foyer » et donc la participation des femmes à certaines des activités mentionnées ci-dessus, renseigne-t-il sur l'appartenance ou non des femmes concernées à la population active ?
- Les travaux ménagers féminins comptent-ils comme une activité économique ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Les femmes et les hommes bénéficient-ils d'un même accès aux moyens de production (p. ex. les terres, les technologies, le crédit, etc.) et les contrôlent-ils de la même manière ?
- Les femmes ont-elles des possibilités aussi variées que les hommes en matière d'accès aux activités économiques et de choix de ces activités ?

- Les professions sont-elles réparties de la même manière chez les hommes et chez les femmes ? Cette répartition est-elle le fait d'un choix, d'une nécessité, des possibilités d'accès offertes ?
- Comment la division du travail entre hommes et femmes impacte-elle leurs revenus ?
- Les emplois à plein temps et à temps partiel sont-ils répartis de la même manière entre hommes et femmes ? Cette répartition est-elle le fait d'un choix, d'une nécessité, des possibilités d'accès offertes ?
- Les hommes et les femmes sont-ils engagés de la même manière dans les secteurs formel et informel ? Cette répartition est-elle le fait d'un choix, d'une nécessité, des possibilités d'accès offertes ?
- Les femmes peuvent-elles être aussi mobiles que les hommes ? Dans quelle mesure cela entrave-t-il leur accès aux activités économiques et leurs choix ?
- Les femmes et les hommes ont-ils accès à des services de garde d'enfants abordables ?

1.2 Emploi par âge et par sexe

1.2 Il est nécessaire ici d'étudier la définition de l'emploi telle qu'utilisée dans le document dont sont obtenues les données. La définition de l'OIT inclut les personnes rétribuées en espèces et en nature, celles qui exercent une activité économique aux fins de la consommation personnelle ou domestique ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.[IV]

Lecture / interprétation des données

- Quelle est la définition de l'emploi dans le document étudié (p. ex. une enquête ou un recensement national particulier) ?
- Cette définition prend-elle en considération l'emploi dans le secteur formel ?
- Dans le secteur formel, quelles sont les disparités entre hommes et femmes ?
- Quelle est la prévalence du travail des enfants (par sexe) ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Si la définition exclut de grandes proportions de femmes, quelles sont les conséquences en termes de politique et de programme ?

■ Quelles sont les contraintes éventuelles susceptibles d'empêcher les femmes de s'engager dans le secteur formel ?

1.3 Emploi dans le secteur informel (en milieu rural et en milieu urbain)

1.3.1 Part de la population impliquée dans le secteur informel

1.3.2 Proportion de femmes par rapport à la proportion d'hommes dans le secteur informel

1.3 Si des données quantitatives sur le secteur informel sont disponibles, il est d'une grande importance de comprendre les relations entre les genres dans le secteur économique. L'importance du secteur informel est incontestable, mais sous l'angle conservateur / officiel, il demeure un problème. Si ce secteur procure entre autres avantages économiques, un moyen de subsistance à celles et ceux qui exercent des activités dans ce cadre, il les expose au risque d'être exploités voire victimes d'abus aux mains de la loi, ce qui est souvent le cas, et les laisse sans protection. Dans la grande majorité des cas, ces personnes ne jouissent pas pleinement des droits attachés à la citoyenneté. Etant donné la large proportion de femmes dans ce secteur, les conséquences sont importantes en termes de genre.[v]

Lecture / interprétation des données

■ Comment le secteur informel est-il défini ?
■ Quelle est la proportion de femmes et d'hommes engagés dans le secteur informel ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

■ Qu'est-ce que la répartition du travail en fonction du genre dans le secteur informel en termes de sous-secteurs, en termes de hiérarchie (p. ex. les hommes situés dans le niveau intermédiaire sont-ils assimilables aux femmes situées dans le niveau intermédiaire) ?
■ Quelles en sont les conséquences sur les revenus et en termes de sécurité ?

1.4 Temps de travail effectué dans des activités du secteur formel ou informel (femmes et hommes)

1.4 La façon dont sont définies les activités du secteur formel et celles du secteur informel doivent être passées au crible, ainsi que la méthode de mesure du temps. Par exemple, les activités du secteur informel sont-elles comptabilisées comme du travail dans le contexte examiné dans cette étude ? Le fait que les femmes

consacrent davantage de temps dans des activités du secteur informel est-il apprécié en termes économiques ainsi qu'en termes sociaux ? « La contribution des femmes à l'économie se situe en grande partie dans cette zone de production masquée qui englobe le travail reproductif,[VI] bénévole, ou les activités de la société civile, la production de subsistance et le travail du secteur informel. Parce qu'invisible, cette activité est non seulement sous-estimée ou mal évaluée mais encore souvent exclue du produit national brut (PNB) et généralement négligée lors des prises de décision politiques ».[VII]

Lecture / interprétation des données

- Comment les activités du secteur formel et du secteur informel sont-elles définies ?
- Les données sont-elles désagrégées par sexe ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Combien de temps les femmes consacrent-elles aux responsabilités ménagères par rapport aux hommes ?
- En comparaison avec les hommes, combien de temps les femmes consacrent-elles au travail bénévole pour la communauté ?
- Quel en est l'impact sur la capacité des femmes, par rapport aux hommes, à dégager un revenu, du temps, à améliorer leur situation (à travers la formation, p. ex.), à avoir accès aux loisirs et à des temps de repos ?
- Existe-t-il des estimations / études qui traitent de l'économie du care ? Quelles sont les conséquences en termes de genre pour les femmes et / ou les hommes engagés dans cette économie ?

1.5 Revenu en fonction du sexe

1.5.1 Revenus estimés des femmes et des hommes

1.5 Il est déterminant d'examiner ici la méthode permettant de parvenir à ces estimations car cela peut avoir un certain nombre de conséquences. Par exemple, le revenu des femmes pourrait être sous-estimé si leur taux d'emploi est sous-estimé. Il peut également être surestimé s'il est basé sur le revenu moyen des hommes.

1.5.2 Rapport entre le revenu estimé des femmes et des hommes

Lecture / interprétation des données

- Comment le revenu est-il calculé ?
- Dans quelle mesure les disparités en termes de genre doivent-elles être prises en compte pour ce qui est de l'accès au revenu et du contrôle des revenus ?
- Les revenus en nature sont-ils également calculés ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Les femmes et les hommes perçoivent-ils les mêmes revenus pour les mêmes activités économiques ? Est-il possible de faire une différenciation du niveau de revenu dans le travail des hommes par rapport au travail des femmes ?
- Les femmes accèdent-elles aux mêmes revenus que les hommes et en ont-elles le même contrôle (en espèces et en nature) à tous les niveaux (du niveau national jusqu'au niveau des ménages) ?

1.6 Taux de chômage par sexe

1.6 A nouveau, la définition de l'emploi est importante pour procéder à un examen critique à la lumière des incidences en termes de genre (voir questions et exemples ci-dessus). Dans certains pays, les femmes et les filles n'apparaissent même pas dans les taux de chômage.

Lecture / interprétation des données

- Sur quelle définition et quelle période de référence du chômage repose le contexte étudié ?
- Cela rend-t-il l'intégration des femmes et des hommes plus difficile ?
- Les personnes impliquées dans le travail reproductif et bénévole sont-elles comptabilisées dans les chiffres du chômage ? (Comment la catégorie des femmes au foyer est-elle p. ex. définie ?)

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Comment les questions traitant du chômage sont-elles formulées et comment les résultats sont-ils codifiés ? Cela conduit-il à une sous-estimation ou à une

surestimation du chômage chez les femmes et / ou chez les hommes ? Quelles sont les conséquences ?

1.7 Proportion, par sexe et par âge, de la main-d'œuvre enfantine dont l'âge se situe en-dessous de l'âge légal

1.7 Plus que toutes les statistiques mentionnées ci-dessus, les données relatives au travail des enfants (des filles principalement) sont souvent inexactes. Toutefois, l'examen de ces données parallèlement à d'autres statistiques telles que celles concernant l'inscription à l'école, l'emploi des adultes et la pauvreté permet d'obtenir de meilleures estimations.

Lecture / interprétation des données

- Quelle est la définition du travail infantile ?
- Cette définition contribue-t-elle à rendre invisible le travail des filles en particulier ? Par exemple, le travail effectué par les filles au domicile est-il pris en compte ?
- Les enfants des rues sont-ils pris en compte ? Si tel est le cas, la mendicité est-elle considérée comme une activité économique ? Les filles sont-elles plus nombreuses à mendier ?
- Les garçons, mais surtout les filles, qui sont impliqués dans le commerce du sexe sont-ils pris en considération ?
- Les personnes impliquées dans le trafic de drogue sont-elles prises en compte ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Quelles raisons sous-tendent l'implication des filles et des garçons dans des activités économiques ?
- Quelles sont les principales différences entre les activités économiques des filles et des garçons en milieu rural et en milieu urbain ?
- Quel est le principal impact du travail infantile sur les filles et les garçons ?

1.8 Estimation du nombre de femmes et d'hommes, de filles et de garçons engagés

1.8 Ces données sont vraisemblablement parmi les plus difficiles à obtenir. Certaines études peuvent cependant donner des estimations de la prévalence de ce type

dans des activités économiques illégales dans des conditions d'exploitation	d'activités. Une fois encore, de nombreuses questions sexospécifiques sont concernées (traite des femmes, des filles et des garçons, ateliers où la main-d'œuvre est exploitée, etc.)
2. Aspects politiques de l'emploi	
2.1 Pourcentage du budget national consacré au ministère du travail (par secteur)	2.1 Donne des indications sur l'engagement du gouvernement à l'égard de l'emploi. La façon dont le budget est dépensé a des conséquences non négligeables en matière de genre. **Lecture / interprétation des données** ■ Quel est le pourcentage du budget national consacré à chaque secteur ? ■ La part occupée par chaque secteur est-elle équitable (secteurs dominés par les femmes comparés aux secteurs dominés par les hommes) ? **Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données** ■ Dans quelle mesure le budget prend-il en considération les différents intérêts et besoins des femmes dans les zones rurales et urbaines ? ■ Dans quelle mesure les réformes mises en œuvre dans la politique en matière d'emploi (lorsqu'elles existent) répondent-elles équitablement aux besoins des femmes et des hommes en termes d'emploi ?
2.2 Pourcentage du budget du ministère du travail consacré à la création d'emplois pour les hommes et les femmes	2.2 Donne des indications sur la mesure de l'engagement du gouvernement à l'égard de la création d'emplois. **Lecture / interprétation des données** ■ Quelle est la politique du ministère en matière de création d'emplois ? ■ Quels secteurs cible-t-elle ? Quelles sont les conséquences pour les femmes et les hommes ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Des mesures sont-elles en vigueur pour la protection des employées et des employés ?
- La politique en place intègre-t-elle la notion d'égalité hommes-femmes ?

2.3 Pourcentage d'autres budgets ministériels sectoriels consacré à la création d'emplois (p. ex. ministère de l'agriculture, ministère du commerce et de l'industrie) ainsi qu'à d'autres stratégies importantes (DSRP par exemple)

2.3 Les politiques de création d'emplois peuvent porter leurs fruits si elles sont perçues comme étant de la responsabilité de tous les secteurs. Il est important de se demander ici si le genre est une question transversale dans ces politiques.

2.4 Nombre de femmes et d'hommes licenciés de postes du secteur public en raison d'ajustements structurels / de réformes économiques

2.4 La plupart des politiques mises en place par les gouvernements en faveur de la création d'emplois sont influencées par des ajustements structurels / des réformes économiques. Selon le poste et leur niveau d'éducation, les possibilités pour les femmes et les hommes ayant perdu leur emploi au cours des dix ou vingt dernières années alors que ce type de politique était en vigueur, de retrouver un emploi dans le secteur formel ont été variables, en fonction du poste et du niveau d'éducation.

Lecture / interprétation des données

- Les femmes ont-elles été plus nombreuses à perdre leur emploi que les hommes ?
- Quel était le profil de ces femmes et de ces hommes (poste à responsabilités, de débutant ; niveau d'éducation, etc.)

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- La plupart des femmes et des hommes ont-ils trouvé un autre emploi dans le secteur formel ?
- La plupart des femmes et des hommes se sont-ils mis à leur compte ou ont-ils rejoint le secteur informel ?
- La plupart des femmes et des hommes sont-ils restés au chômage ?

2.5 Nombre de femmes et d'hommes licenciés des secteurs de l'industrie et des services suite à des privatisations	2.5 Le fait que davantage de femmes ou d'hommes perdent leur emploi du fait des privatisations dépend pour beaucoup du secteur qui est privatisé (dans le secteur textile par exemple, les femmes ont tendance à être plus touchées.) **Lecture / interprétation des données** ■ Quels sont les secteurs touchés par les privatisations ? ■ Qui a perdu son emploi (des femmes / des hommes pour la plupart) ? **Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données** ■ Quel type de travail ces personnes ont-elles pu retrouver ? Les hommes ont-ils eu plus de facilités à retrouver un emploi ? ■ Si la majorité des personnes licenciées se tournaient vers le secteur informel, quel impact aurait pour les femmes le fait que les hommes s'engagent de plus en plus dans ce secteur ? ■ Le gouvernement a-t-il mis en place une politique ou un programme visant à aider les anciens fonctionnaires à retrouver un emploi ? Ces mesures traitent-elles les femmes et les hommes sur un pied d'égalité ?
2.6 Pourcentage du budget national consacré au secteur informel	2.6 Etant donné le nombre élevé d'hommes et surtout de femmes pauvres engagés dans le secteur informel, il est important de s'attarder sur la politique gouvernementale mise en œuvre dans ce domaine. **Lecture / interprétation des données** ■ Quelles sont les mesures définies par le gouvernement à l'égard du secteur informel ? ■ Ces mesures sont-elles favorables / hostiles à ce secteur ? ■ Ces mesures considèrent-elles le genre comme une variable ? **Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données** ■ Existe-t-il des mesures non déclarées à l'égard du secteur informel ? Lesquelles ?

- Les mesures politiques à l'égard du secteur informel créent-elles un environnement positif pour les femmes et les hommes engagés dans ce secteur ?
- Des débats en faveur de la légalisation du secteur informel ont-ils été engagés ? Qui participe à ces débats ?
- Quel contrôle le gouvernement exerce-t-il sur le secteur informel ? Les marchés informels sont-ils visés par des mesures d'éviction ? Des personnes sont-elles victimes de brimades policières ?

2.7 Pourcentage du budget national consacré à l'éradication du travail infantile

2.7 Il est important de déterminer ici dans quelle mesure le problème du travail infantile est reconnu et traité.

Lecture / interprétation des données

- Quels ministères se voient décerner un budget pour l'éradication du travail infantile ?
- Existe-t-il une lecture du budget permettant de diagnostiquer si les besoins des filles et des garçons sont satisfaits ? En d'autres termes, le budget tient-il compte de la problématique hommes-femmes ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Quelles est la politique gouvernementale concernant le travail infantile ?
- Le gouvernement a-t-il ratifié la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant ?
- La politique adoptée par le gouvernement consiste-t-elle simplement à réglementer ce domaine ou s'agit-il de créer un environnement plus propice à l'éradication du travail infantile ?
- Quel est l'âge minimum autorisé pour travailler ?
- L'implication des filles comme des garçons dans le travail infantile est-il reconnu ?
- Des initiatives ont-elles été prises par les autorités pour créer d'autres sources de revenus, pour les mères et les pères de famille, par exemple ?
- Des mesures d'instruction / d'alphabétisation sont-elles dédiées aux filles et aux garçons qui travaillent ?

2.8 Pourcentage du budget national consacré à la lutte contre les inégalités sur le marché de l'emploi	2.8 Inclut les budgets alloués à tous les niveaux, y compris au niveau national, au niveau du ministère du travail et au niveau du gouvernement local, pour lutter contre les inégalités entre les sexes (p. ex. en termes d'accès aux ressources, telles que les terres et le crédit, et de contrôle de ces ressources.)

Lecture / interprétation des données

- Quels sont les ministères auxquels a été alloué un budget pour traiter les inégalités entre les sexes en matière d'emploi ? Ministère du travail ? Ministère des affaires sociales ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Le gouvernement a-t-il signé la Déclaration de Beijing et la Convention CEDAW ?
- Une politique est-elle en vigueur sur l'égalité des sexes en matière d'emploi ?
- Des mesures existent-elles pour traiter les inégalités entre les sexes à tous les niveaux (p. ex. égalité des chances ; accès aux ressources telles que les terres et le crédit et le contrôle de ces ressources) ?

3. Aspects organisationnels de l'emploi	
3.1 Pourcentage d'employés et d'employées appartenant à un syndicat	3.1 La représentation masculine est souvent dominante au sein des syndicats. Les femmes y sont sous-représentées et leurs intérêts et leurs droits sont souvent marginalisés.

Lecture / interprétation des données

- Des données existent-elles sur les différents syndicats (y compris sur les fédérations d'employeurs et d'employés opérant dans le secteur informel) ?
- Les données relatives aux membres et aux dirigeants syndicaux sont-elles désagrégées par sexe ?

Questions supplémentaires pour une interprétation qualitative plus poussée des données

- Les syndicats traitent-ils des questions spécifiques concernant les femmes dans le

milieu professionnel ?
- Des mesures ont-elles été prises pour encourager la représentation des femmes dans les syndicats ?
- Existe-t-il des groupes organisés qui œuvrent en faveur des intérêts des femmes en dehors du secteur formel, où elles sont fortement représentées ?

3.2 Pourcentage du budget utilisé pour promouvoir l'égalité des chances au sein de l'organisation (secteurs public et privé confondus)	3.2 Il est important d'examiner dans quelle mesure des initiatives en faveur de l'égalité des chances ont été mises en pratique tant au niveau d'organisations du secteur public que privé, dès lors que de telles mesures existent.

Lecture / interprétation des données
- Quand cette part budgétaire a-t-elle été introduite ?
- A-t-elle augmenté ou diminué au fil des ans ?
- A quoi cet argent est-il consacré ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données
- Des mesures d'égalité des chances sont-elles mises en pratique dans le recrutement, la promotion et la formation des femmes et des hommes ?
- Les employés reçoivent-ils une formation sur l'égalité des chances ?
- Dans quelle mesure les femmes se heurtent-elles à un plafond de verre lorsqu'il s'agit de prétendre à des postes à responsabilités dans les secteurs public et privé ?

3.3 Pourcentage d'emplois formels à temps plein et à temps partiel tenus par des femmes et par des hommes dans les secteurs public et privé	3.3 Il est important d'examiner s'il existe une disparité entre les sexes en termes d'accès à des postes à temps plein ou à temps partiel et d'en évaluer les implications et les raisons.

Lecture / interprétation des données
- De quelle manière la situation a-t-elle changé au fil des ans ?
- Est-ce en lien avec des réformes économiques ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Si les femmes sont plus représentées dans des emplois à temps partiel, est-ce en raison de leurs responsabilités domestiques ?
- La raison tient-elle au fait que les contrats à temps partiel sont plus favorables aux employeurs et que les femmes sont une cible plus facile ?
- En ce qui concerne d'autres accords contractuels (p. ex. les salaires, les assurances et les retraites), les femmes bénéficient-elles d'un même traitement que les hommes ?
- Quels sont les accords en place pour le congé maternité/paternité ?

4. Aspects de l'emploi liés aux programmes et à la mise en œuvre

4.1 Nombre de femmes et d'hommes ciblés par des programmes gouvernementaux de création d'emplois

4.1 Il est important d'étudier ici l'engagement du gouvernement en faveur de la création d'emplois et le soutien qu'il apporte aux petits entrepreneurs existants.

Lecture / interprétation des données

- Quels sont les programmes de création d'emplois existants, y compris des emplois indépendants (petites entreprises et microentreprises, p. ex.) ?
- Ces programmes ciblent-ils les femmes et les hommes ? Ciblent-ils de la même manière les secteurs dominés par les hommes et ceux dominés par les femmes ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Les femmes ont-elles accès aux ressources au même titre que les hommes ; en ont-elles le contrôle tout comme les hommes (ex. formation) ?
- Quels sont les critères d'éligibilité aux programmes de microfinance ? Ces programmes prévoient-ils un accès égal aux ressources ?
- Des solutions sont-elles étudiées pour faire tomber les obstacles auxquelles font face les femmes pour accéder aux ressources et les contrôler (p. ex. accès à des garanties telles que les terres et la propriété) ?
- Ces programmes ciblent-ils / parviennent-ils à atteindre des femmes et des hommes

	pauvres ? • Ciblent-ils les plus pauvres ? • Là où ils existent, les fonds sociaux de la Banque mondiale offrent-ils une réponse aux besoins des employées et des employés ?
4.2 Pourcentage du budget national consacré à la formation professionnelle et technique organisée en vue de la création d'emplois	4.2 Les stéréotypes de genre sont souvent présents dans la formation proposée dans le cadre de la création d'emplois. En lien avec cela, les programmes sont souvent formulés sans référence à une étude de marché adéquate. **Lecture / interprétation des données** ■ Les données sont-elles désagrégées par sexe ? ■ Dans la négative, quelle est la part allouée à chaque secteur ? Cela a-t-il des incidences en termes de genre ? Quelles sont-elles ? **Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données** ■ Qui ces programmes ciblent-ils (femmes / hommes, milieu rural / milieu urbain, tranche d'âge, niveau d'éducation) ? ■ Dans quelle mesure les questions liées au genre sont-elles explicitement traitées dans ces programmes ? ■ Quels sont les critères d'éligibilité ? Quelles sont les incidences en termes de genre ? ■ La formation est-elle assortie d'un cadre propice pour trouver un emploi ? Quel type d'emploi ? Quelles sont les incidences en termes de genre ? ■ Ces programmes sont-ils liés à une étude de marché fondée sur une approche sexospécifique ?
4.3 Pourcentage du budget national consacré à une approche intégrée du genre dans les programmes d'aide à l'emploi	4.3 Outre l'approche intégrée du genre dans les programmes d'aide à l'emploi, des programmes axés spécifiquement sur les inégalités entre les sexes peuvent exister dans certains contextes.

Lecture / interprétation des données

- Un budget est-il consacré à la mise en œuvre d'une approche intégrée du genre dans le programme d'aide à l'emploi et / ou existe-t-il des programmes spécifiques dédiés aux inégalités entre les sexes / questions liées au genre en matière d'emploi ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Quel est l'impact général de programmes de ce type ?

4.4 Nombre d'ONG et d'organisations locales impliquées dans la mise en œuvre de programmes et de projets dédiés à l'emploi	4.4 Pour les programmes gouvernementaux d'aide à l'emploi, il est important d'évaluer dans quelle mesure les organisations de la société civile fournissent des programmes didactiques.

Lecture / interprétation des données

- Quels types de programmes existent ?
- Quels secteurs / régions ciblent-ils ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Dans quelle mesure visent-ils des questions liées au genre ?
- Dans quelle mesure leur travail est-il axé sur le secteur informel ?
- Ces programmes affichent-ils un taux de réussite supérieur à celui obtenu par les our ce qui est de créer des emplois pour des femmes et des hommes pauvres ? De quelle manière ?

I Sources : Il est possible d'obtenir des données quantitatives de sources internationales (PNUD, UNICEF) ou d'enquêtes ou de recensements nationaux.

II Sources : Ces informations ont pu être obtenues à partir d'études réalisées au plan national, régional ou local. Les institutions universitaires et certaines ONG constituent les meilleures sources d'études fiables. Les partenaires locaux peuvent également aider à identifier des sources fiables d'information et à interpréter directement certains résultats d'études quantitatives et qualitatives existantes.

III Lien vers la définition complète : http://laborsta.ilo.org/applv8/data/c1f.html

IV Lien vers la définition complète : http://laborsta.ilo.org/applv8/data/c2f.html

V S'il n'existe pas de données à l'échelle nationale, des études de moindre envergure sur des données quantitatives et qualitatives peuvent être envisagées.

VII « L'économie reproductive » ou « de soins » est le travail fourni, généralement dans la sphère domestique, qui permet à la force de travail de se reconstituer : de se nourrir, s'habiller et d'élever la main-d'œuvre future, afin que la société puisse continuer de fonctionner. Les estimations montrent que la valeur du travail non rémunéré peut représenter plus de la moitié du produit intérieur brut (PIB) d'un pays. Négliger l'économie reproductive peut avoir de graves conséquences pour la société et sa productivité, car c'est négliger le sort de sa ressource la plus importante – les Hommes. Voir Elson, D. "Gender-neutral, gender-blind, or gender-sensitive budgets ? Changing the conceptual framework to include women's empowerment and the economy of care" (Budgets « neutres », « hermétiques » ou « sensibles » à la problématique hommes-femmes ? Transformer le cadre conceptuel pour inclure l'autonomisation des femmes et l'économie de soins), dans Gender Budget Initiative – Background Papers, Londres, Secrétariat du Commonwealth, http://www.undp.org/gender/CD-Gender-and-Budgets-2004/3.1-care.htm

VII Ibid

DONNEES QUANTITATIVES[I]

INTERPRETATION DES DONNEES ET QUESTIONS / SOURCES SUPPLEMENTAIRES POUR L'INTERPRETATION QUALITATIVE[II]

1. Expérience citoyenne assortie d'une participation politique et d'une prise de décisions

« La participation des femmes à la vie politique sur un pied d'égalité joue un rôle essentiel dans le processus général de promotion de la condition féminine. Une participation égale des femmes aux processus de décision ne constitue pas uniquement une exigence de justice ou de démocratie. Elle peut également être considérée comme une condition nécessaire pour pouvoir prendre en compte les intérêts des femmes. Sans la participation active des femmes à la prise en compte de leurs points de vue à tous les niveaux de la prise de décisions, les objectifs d'égalité, de développement et de paix ne peuvent être réalisés ».[III]

1.1 Proportion de femmes et d'hommes au Parlement

1 1.1 Proportion de femmes et d'hommes parmi les candidats aux dernières élections nationales

1.1.2 Proportion d'électrices et d'électeurs lors des dernières élections législatives

1.1.3 Pourcentage de femmes représentées au Parlement à la faveur d'un système de quotas lorsque ce chiffre est important

1.1 La proportion globale de femmes députées, estimée à 15 %, est l'un des principaux indicateurs de leur faible niveau de participation à la vie publique. S'il s'agit d'une tendance générale, les défis auxquels les femmes font face dans ce domaine ne sont pas uniformes car ils dépendent des circonstances sociales et culturelles prédominantes ainsi que de contextes idéologiques, économiques et politiques.[IV] Il est essentiel d'identifier où se situent les causes des disparités pour savoir précisément quelles interventions stratégiques pourraient être mises en place.

Lecture / interprétation des données

- Existe-t-il une corrélation significative entre la proportion de candidates au Parlement et le nombre de femmes élues au Parlement ? Quelle comparaison peut-on établir avec la situation des hommes ?
- Existe-t-il une corrélation significative entre la proportion de femmes présentes au Parlement et la proportion d'électrices ?
- Ces tendances ont-elles changé / se sont-elles améliorées au fil du temps ?
- Dès lors que l'information est importante, combien de femmes ont-elles été élues indépendamment du système de quotas ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- La constitution du pays garantit-elle les mêmes droits politiques aux femmes et aux hommes ?
- Les candidates sont-elles confrontées à des inégalités en termes d'accès aux ressources (information, réseaux, finances, formation, etc.) ?
- Quelles sont les conditions de jure (réglementaires, etc.) régissant les élections législatives ? Confèrent-elles des droits égaux aux femmes et aux hommes ?
- Existe-t-il des normes et des structures qui entravent la participation politique de facto des femmes (système patriarcal, restrictions à l'égard des femmes chefs de file, mobilité restreinte, etc.) ?
- Des femmes sont-elles élues au Parlement pour servir d'alibi (probabilité plus importante lorsqu'un système de quotas est en place) ?
- Les femmes au Parlement ont-elles voix au chapitre au même titre que les hommes pour représenter les intérêts de leurs électeurs ?
- Quels types de femmes et d'hommes sont élus (en termes de classe, d'âge, de religion, etc.) ?
- Les femmes au Parlement constituent-elles une masse critique qui leur permet de représenter et de faire progresser l'ensemble de leurs intérêts et objectifs (femmes de différentes classes, religions, origines ethniques, etc.) ?
- Les femmes disposent-elles d'espaces particuliers leur permettant d'exercer leur pouvoir ?
- Les femmes sont-elles exclues des structures de prise de décisions informelles (rencontres dans des cafés après les heures de travail) ?
- Existe-t-il des canaux formels ou informels de retours d'information sur les décisions ? Sont-ils accessibles aux femmes comme aux hommes ?
- Y a-t-il au sein du Parlement des hommes qui défendent les intérêts et les objectifs des femmes ?
- L'électorat féminin soutient-il les candidatures féminines ou ces dernières bénéficient-elles de l'appui des hommes et des femmes ?
- Existe-t-il des individus et / ou des groupes au sein du Parlement ou des électeurs farouchement opposés aux droits des femmes et à l'égalité entre hommes et femmes ?

- Quel pouvoir ont-ils et quel est leur impact ?
- Les femmes au Parlement ont-elles des liens forts avec les organisations de la société civile qui œuvrent en faveur des droits des femmes ? Obtiennent-elles leur soutien ?
- Les femmes sont-elles l'objet de restrictions non légales quant au droit de vote ou à l'exercice de leurs droits de citoyenneté ?
- Les médias sont-ils favorables à ce que les femmes aient un rôle dans la vie publique (p. ex. prennent-ils au sérieux les candidates) ?

1.2 Proportion de femmes et d'hommes membres de partis politiques

1.2.1 Proportion de femmes et d'hommes dont les candidatures ont été proposées par les partis politiques pour les élections législatives

1.2.2 Proportion de femmes et d'hommes appartenant à des partis politiques

1.2 La plupart des activités visant à promouvoir les femmes en politique au niveau national cible des réformes législatives plutôt que des réformes de partis politiques.

Lecture / interprétation des données

- Existe-t-il une corrélation significative entre la proportion de femmes et d'hommes membres de partis politiques et le nombre de candidatures féminines présentées ?
- Les tendances ont-elles changé / été améliorées au fil des ans ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

(En complément aux questions pertinentes évoquées au point 1.1)

- Le système des partis est-il régulé par des listes, une représentation proportionnelle ou un scrutin majoritaire à un tour ?
- Dans le contexte soumis à l'étude, lequel des systèmes ci-dessus est-il plus favorable à la représentation des femmes (p. ex., dans certains contextes, le système de quotas a conduit à une représentation de pure forme ; dans d'autres, les résultats ont été positifs) ?
- Où les femmes se situent-elles dans la hiérarchie des partis politiques ? Quelle est la proportion de femmes qui occupent une position élevée dans les partis politiques ?
- Existe-t-il une différence significative dans la manière dont les différents partis politiques encouragent la participation des femmes à la fois au sein du parti et dans les élections législatives ?

1.3 Proportion de femmes et d'hommes membres de commissions nationales

1.3 Outre le nombre de femmes et d'hommes issus de différents groupes de population dans des commissions nationales, il convient de tenir compte davantage des sujets de préoccupation d'ordre qualitatif se rapportant aux thématiques abordées ainsi qu'à leur traitement et aux implications pour différents droits et besoins des femmes et des hommes.

Lecture / interprétation des données

- Quelles sont les principales commissions en place ? Quelle est la proportion de femmes et d'hommes membres de chacune de ces commissions ? S'il y a eu un changement au fil des ans, quel était-il ?
- Existe-t-il, en termes de proportion, des différences entre les femmes et les hommes qui font partie de commissions traitant de sujets particuliers ? Quelles sont ces sujets ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Existe-t-il un schéma selon lequel s'organise la représentation par sexe au sein des différentes commissions ? Quelle en est la signification ?
- Les membres des commissions représentent-ils les besoins des femmes et des hommes dans leur diversité ?
- Proposent-ils des décisions / recommandations qui vont dans le sens des besoins et des droits des femmes et des hommes ?

1.4 Proportion de femmes et d'hommes dans des organes municipaux / locaux

1.4.1 & 1.4.2 identiques à 1.1.1 & 1.1.2

1.4 En règle générale, les femmes tendent à mieux faire que les hommes lorsqu'il est question de participation au niveau politique local. Ce n'est cependant pas le cas dans tous les contextes, en particulier dans ceux où prédominent les systèmes patriarcaux traditionnels (p. ex. dans les sociétés musulmanes).

Lecture / interprétation des données

Mêmes remarques qu'au point 1.1

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données
Mêmes remarques qu'au point 1.1

1.5 Proportion de femmes et d'hommes occupant des postes décisionnaires au niveau de la collectivité (p. ex. : postes de chefs de file traditionnels et de responsables de mouvements associatifs)

1.5 Il est indispensable à ce stade de se demander quels sont les postes décisionnaires occupés par des femmes et par des hommes au niveau local. Ce n'est pas seulement lié aux relations de pouvoir et aux systèmes patriarcaux mais également à l'accès à l'information et aux réseaux.

Lecture / interprétation des données

- Si de telles données existent, quelle est la définition d'un dirigeant à l'échelle d'un village ou d'un quartier ?
- Comment les instances de décision communautaires sont-elles définies dans les enquêtes ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Quelles sont les instances communautaires dirigeantes existantes ? Sont-elles fondées sur des structures traditionnelles (p. ex. tribales, familiales, influence des anciens), et / ou sur l'argent, l'influence, le charisme ?
- Les femmes ont-elles une place au sein de ces structures dirigeantes ?
- D'autres espaces sont-ils réservés au leadership des femmes ? Sont-ils reconnus au sein de la population locale, y compris par les hommes ? Par des personnes extérieures ?
- Quel type de femmes détient ces postes (p. ex. des femmes indépendantes ou des femmes liées à des hommes de pouvoir) ? Représentent-elles les intérêts de toutes les femmes ?
- Existe-t-il une division sexuée du travail dans des domaines dans lesquels des femmes et des hommes sont reconnus en tant que dirigeants ? Par exemple, les femmes sont-elles reconnues comme dirigeantes dans la gestion plutôt que dans le domaine décisionnel pour ce qui concerne l'enfance et la protection sociale, l'éducation, la santé et / ou l'eau et l'assainissement ?

- Quelles sont les relations de pouvoir qui existent entre femmes et hommes et au sein des différents groupes de femmes et d'hommes lorsqu'il s'agit de participer à la prise de décisions au niveau de la collectivité ?
- Quelles sont les principales méthodes auxquelles les femmes et les hommes ont recours et les principales ressources sociales sur lesquelles ils s'appuient pour faire valoir leurs intérêts au sein de la collectivité ?
- Les femmes et les hommes ont-ils des sources d'information différentes ? Les hommes sont-ils avantagés en termes d'accès à l'information ?
- Existe-t-il des individus ou groupes qui, au sein de la population, militent contre les droits de femmes et l'égalité des sexes ?
- Existe-t-il, au sein de la population, des hommes influents qui se montrent favorables à l'accès des femmes à des rôles dirigeants et à leur prise de participation aux décisions ?
- Quels sont le poids et l'impact de ces groupes ?

1.6 Nombre de groupes militant en faveur de la participation des femmes en politique et au niveau décisionnel et nombre total de femmes dans les rangs de ces groupes

1.6 Les militant-e-s des droits de femmes au niveau international, national et local déploient des efforts concertés dans la durée pour promouvoir le rôle des femmes en politique.

Lecture / interprétation des données

- Ces ONG et groupements militants sont-ils distincts de ceux qui sont engagés dans le domaine du développement ?
- Sont-ils composés de femmes uniquement ou de femmes et d'hommes ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Quelles sont les principales questions défendues par les militant-e-s ?
- Qui ciblent-ils ? (Des femmes uniquement ? Des femmes et des hommes ? A quel niveau : circonscriptions politiques, partis politiques, gouvernement, organisations internationales ?)
- Des femmes s'engagent-elles aux côtés des hommes dans des mouvements sociaux

	(manifestations, grèves, etc.) ? Existe-t-il une division sexuée du travail dans les activités qu'ils exercent dans les mouvements sociaux ? ■ Les femmes s'engagent-elles dans la création de leurs propres mouvements sociaux et dans l'organisation de manifestations sur des questions liées à la condition féminine ? ■ Ces mouvements se font-ils l'écho des intérêts de toutes les femmes dans leur diversité (en termes d'âge, de classe sociale, d'appartenance ethnique, de religion, etc.) ?
1.7 Nombre de femmes et d'hommes au sein de syndicats (voir la matrice Emploi)	1.7 Il n'est pas seulement question des droits des travailleurs. Dans certains pays, des syndicats sont des partenaires clés du gouvernement dans des structures de gouvernance. Il s'agit ici d'examiner dans quelle mesure les besoins et les intérêts des travailleurs et des travailleuses sont représentés dans des partenariats de ce type.
2. Aspects politiques de la représentation politique et de la prise de décisions	
2.1 Pourcentage du budget national alloué à la démocratisation et à la bonne gouvernance	2.1 De nombreux pays, soumis à des pressions intérieures et extérieures, se lancent dans des processus visant la démocratisation et la bonne gouvernance de leur société. Si le mouvement est souvent lent et, dans certains cas, soumis à des considérations techniques, les possibilités de voir s'opérer un véritable changement sont réelles. La question est de savoir si ce processus intègre à la fois les femmes et les hommes ? **Lecture / interprétation des données** ■ Le budget est-il désagrégé par catégorie de dépenses ? ■ Dans l'affirmative, une catégorie des dépenses est-elle consacrée à l'égalité des sexes ou le genre est-il intégré dans le budget global ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Quelle est la proportion du budget provenant d'agences multilatérales et bilatérales ?
- Ce financement est-il assorti de conditions liées à l'égalité des sexes ?
- Dans quelle mesure le gouvernement s'engage-t-il réellement en faveur de la démocratisation et de la bonne gouvernance ? Cet engagement inclut-il un encouragement de l'égalité des sexes ?
- Existe-t-il des initiatives concernant la budgétisation sexospécifique dans les programmes de gouvernance ?
- Des groupes politiques et / ou militants exercent-ils une pression sur le gouvernement pour qu'il intensifie ses efforts de démocratisation et de bonne gouvernance ? Font-ils également pression pour qu'il se consacre à la question de l'égalité entre hommes et femmes ?
- Les réformes constitutionnelles, si elles existent, favorisent-elles la réalisation des droits de citoyenneté des femmes ? Jusqu'où sont-elles mises en œuvre ?
- Quelle expérience a-t-elle été faite avec la législation ? Est-elle appliquée d'une manière qui sert les droits des femmes au sein des structures de gouvernance ?
- Quels programmes sont en place pour faciliter la promotion des femmes (p. ex. formation au management, meilleur accès aux informations et aux réseaux) ?

2.2 Pourcentage du budget national alloué aux efforts de décentralisation

2.2 Il est important également d'analyser jusqu'à quel point la notion de genre a été intégrée dans les politiques de décentralisation. On part ici du principe que la décentralisation rapprochera le gouvernement de la population.

Lecture / interprétation des données

Voir plus haut. Questions liées cette fois à la décentralisation.

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

Voir plus haut. Questions liées cette fois à la décentralisation.

2.3 Pourcentage du budget national alloué à l'encouragement de la participation des femmes en politique et dans les prises de décision sur la base d'accords internationaux

2.3 La majeure partie des gouvernements ont signé des accords internationaux en lien avec les droits des femmes et l'égalité des sexes. Les droits des femmes en matière de participation politique et de prise de décisions sont au cœur de cette démarche. La plate-forme d'action de Beijing (1995) fixe comme objectif l'égalité d'accès et la pleine participation des femmes dans les structures du pouvoir et les prises de décision.

Lecture / interprétation des données

- Le gouvernement est-il signataire de la convention CEDAW et d'autres déclarations relatives aux droits des femmes et aux droits humains ?
- Quel est le pourcentage du budget national consacré à leur mise en œuvre ? A-t-il tendance à augmenter ou à diminuer ?
- Le budget est-il désagrégé par catégorie de dépenses ?
- Dans l'affirmative, quelles sont ces catégories de dépenses ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Quelle proportion du budget provient-elle d'agences multilatérales et bilatérales ?
- La promotion des femmes en politique et au travail fait-elle partie du dialogue politique multilatéral et bilatéral ?
- Dans quelle mesure le gouvernement montre-t-il un engagement politique ?
- Existe-t-il des acteurs politiques et / ou des groupes de militant-e-s qui font campagne en faveur de ce programme de travail ?
- Quelles sont les institutions gouvernementales impliquées dans ce domaine ?
- Quels programmes sont en place pour créer l'environnement politique offrant une voix aux femmes en politique et en matière de prises de décisions (p. ex. réformes constitutionnelles et législatives, programmes ciblant les résistances, en particulier celles venant d'hommes d'un certain âge) ?
- Existe-t-il un système d'information des femmes et des hommes au niveau de la population locale et de la société civile ? Quel est son degré de transparence ? Le système en place offre-t-il la possibilité d'instaurer une responsabilisation ?

3. Aspects organisationnels de la représentation politique et de la prise de décisions

3.1 Proportion de femmes et d'hommes occupant une fonction dirigeante et / ou un poste à responsabilités / décisionnel au sein du gouvernement (p. ex. postes ministériels, ambassadeurs, sous-secrétaire d'Etat, membre de Conseil d'administration)

3.1 Les femmes sont-elles globalement désavantagées par rapport aux postes à responsabilités dans les secteurs public et privé.

Lecture / interprétation des données

- Les données sont-elles désagrégées par sexe ?
- La tendance s'est-elle améliorée au fil des ans ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Une politique d'égalité des chances / des lois anti-discrimination sont-elles en place ?
- Une politique de mesures correctives / de discrimination positive est-elle en place ?
- Jusqu'à quel point les éléments ci-dessus sont-ils mis en œuvre ? Comment sont-ils contrôlés et évalués ? Par qui (p. ex. Commission de service public) ?
- Cela est-il appliqué au recrutement, aux promotions et à la formation ?
- Un système de recueil des plaintes pour discrimination est-il en place (médiateur ou médiatrice, p. ex.) ?
- Existe-t-il un « plafond de verre » ? Comment le phénomène est-il géré ?
- Dans quelle mesure la culture d'organisation informelle privilégie-t-elle les hommes ?
- Des initiatives de conciliation entre vie privée et vie professionnelle sont-elles en place ? Garde d'enfants ? Congé de maternité / paternité ? Flexibilité du temps de travail, etc. ?
- Comment les décisions sont-elles prises dans les organisations ? Les femmes peuvent-elles prendre part aux prises de décisions sur un pied d'égalité ?
- Des décisions importantes sont-elles prises dans des espaces dominés par les hommes (pubs, bars, etc.) ou après les heures de travail ?

3.2 Proportion de femmes et d'hommes occupant des postes à responsabilités par secteur dans le secteur public (social / économique)	3.2 En règle générale, les femmes occupent des postes à responsabilités dans des secteurs dits faibles ou sociaux plutôt que dans des secteurs dits forts ou économiques. **Lecture / interprétation des données** ■ Les données sont-elles désagrégées par sexe ? ■ Les tendances se sont-elles améliorées au fil des ans ? **Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données** ■ Les femmes continuent-elles d'occuper des postes à responsabilités uniquement dans le secteur social (éducation, affaires sociales et, plus récemment, environnement) ? ■ Dans quelle mesure cela alimente-t-il la division sexuée du travail (qui est l'extension de la fonction reproductrice des femmes) ? ■ Dans quelle mesure cela perpétue-t-il le stéréotype selon lequel les femmes sont inaptes aux secteurs économique ou scientifique et cela décourage-t-il les jeunes femmes de choisir ces domaines d'études ?
3.3 Proportion de femmes et d'hommes occupant des postes de juge, de magistrat et de procureur public au sein du système judiciaire et / ou qui sont membres de structures judiciaires traditionnelles interprétant le droit coutumier	3.3 Dans la plupart des pays, la représentation masculine prédomine au sein de l'appareil judiciaire et les structures judiciaires traditionnelles sont presque entièrement dominées par les hommes. Le problème ne tient pas seulement à une question de représentation. Cette situation a des conséquences sur l'interprétation et l'application du droit législatif / codifié et du droit coutumier. **Lecture / interprétation des données** ■ Quels changements observe-t-on dans la proportion de femmes et d'hommes au sein des systèmes judiciaires ? ■ Existe-t-il des différences en termes de représentation masculine / féminine à différents niveaux / dans différents postes au sein des systèmes judiciaires ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Le système judiciaire traite-t-il les femmes et les hommes de la même manière ? Par exemple, les personnes se voient-elles infliger une même peine pour un même délit quel que soit leur sexe ?
- Des préjugés sexistes au sujet des lois ou au niveau de l'interprétation des lois font-ils débat dans le contexte soumis à l'étude ? Sur quoi portent-ils (crimes dits passionnels, violences sexospécifiques, p. ex.) ?
- Dans les situations où les juges sont des femmes, par exemple, tendent-elles à interpréter le droit différemment ?
- Quel est le niveau de domination du droit coutumier dans le contexte soumis à l'étude ? Comment les femmes sont-elles traitées par rapport aux hommes en vertu de ce droit ?
- Quels sont les débats qui prévalent sur cette question ?

3.4 Proportion de femmes et d'hommes occupant des postes décisionnaires à responsabilités dans le secteur privé

3.4 Mêmes remarques qu'au point 3.1 avec les questions supplémentaires suivantes :

Lecture / interprétation des données

- Le secteur privé est-il plus avancé en termes d'égalité des chances et de management féminin ?
- Le gouvernement tente-t-il de réglementer les politiques d'égalité des chances dans le secteur privé ? De quelle manière ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Quels secteurs ont été privatisés ? Quelles ont été les conséquences pour les femmes et les hommes au niveau décisionnaire ? (P. ex. lorsque des secteurs tels que celui de la santé et de l'éducation sont privatisés, les conséquences peuvent être de nature différente pour les femmes et les hommes, les filles et les garçons, en termes d'accessibilité, de poids des responsabilités, de coûts, etc.) (voir section 1).

3.5 Budget alloué par des structures gouvernementales pour promouvoir la participation des femmes aux décisions (organisations féminines nationales, p. ex.)

3.5 La plupart des gouvernements ont mis en place des unités, des départements, et dans certains cas des ministères pour promouvoir les femmes en général et plus spécifiquement les questions liées à l'égalité des chances dans les emplois formels.

Lecture / interprétation des données

- Existe-t-il, au niveau des organisations gouvernementales, des unités / structures pour encourager l'égalité des chances ?
- D'où proviennent leurs budgets (niveau national, organisationnel) ?
- Ces budgets ont-ils tendance à augmenter ou à diminuer ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Ces structures font-elles partie de départements de ressources humaines ou s'agit-il d'unités distinctes ?
- Une organisation féminine onusienne est-elle en place au plan national ?
- Dans quelle mesure la promotion des femmes à des postes décisionnels relève-t-elle de sa compétence ?
- Quel pouvoir ces structures ont-elles pour influer sur la promotion des femmes au sein de ces organisations ?
- Quel est leur degré de proximité avec les organisations de la société civile militant en faveur des femmes ?
- Soumettent-elles à un examen les résolutions onusiennes qui portent sur la promotion des femmes et présentent-elles aux agences multilatérales et bilatérales un compte rendu des progrès réalisés ?

4. Aspects de la participation et de la prise de décisions liés aux programmes

4.1 Nombre de femmes et d'hommes ciblés par des programmes de démocratisation, de bonne gouvernance et de décentralisation

4.1 Il est important de s'attarder ici sur les engagements pris par le gouvernement envers des politiques de démocratisation, de bonne gouvernance et de décentralisation en examinant dans quelle mesure elles sont traduites en programmes. Il est tout aussi important d'examiner dans quelle mesure ces programmes ciblent / atteignent les femmes et les hommes.

Lecture / interprétation des données

- Les données sont-elles désagrégées par sexe ?
- Ces programmes ne ciblent-ils que les femmes (y compris la campagne de mobilisation en faveur de l'égalité des sexes dans les postes de direction) ?
- Le nombre de femmes ciblées par ces programmes a-t-il augmenté ces dernières années ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Existe-t-il des programmes portant sur l'éducation publique aux droits humains et aux responsabilités civiques ? Encouragent-ils spécifiquement la participation des hommes aussi bien que des femmes ?
- Ces programmes reposent-ils sur un diagnostic sexospécifique des conditions culturelles, sociales et économiques qui entravent la participation des femmes en politique et à des postes décisionnaires ?
- Existe-t-il des programmes visant à améliorer les capacités des femmes à participer en politique et à occuper des postes de direction ?
- Les programmes de formation prennent-ils en compte les obstacles auxquels les femmes font face en matière de participation (p. ex. leurs responsabilités domestiques et, dans certains contextes, les restrictions à leur mobilité) ?

4.2 Pourcentage du budget du ministère de l'éducation alloué à des programmes visant une approche intégrée de l'égalité des sexes dans l'éducation[v]	4.2 Cela concerne la réforme du système éducatif dans une optique qui vise à encourager plutôt qu'à entraver les futures possibilities de promotion des femmes dans la vie publique. **Lecture / interprétation des données** ■ Si de tels programmes existent, que ciblent-ils et qui ? ■ Une partie du budget est-elle consacrée à la promotion des femmes dans la vie publique ? **Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données** ■ Les réformes de l'éducation incluent-elles des méthodes pédagogiques et une élaboration des programmes ciblant les filles comme les garçons ? ■ Œuvrent-elles en faveur d'une transformation des normes sociales et culturelles qui perpétuent les stéréotypes en matière de genre affectant le rôle des femmes et des filles dans la vie publique ? ■ Remettent-elles en question les stéréotypes traditionnels portant sur les rôles des femmes et des hommes dans la société, en particulier dans la vie publique ? ■ Donnent-elles lieu à des modèles de rôle féminin positifs engagés dans la vie publique ? ■ Ciblent-elles la réalisation des filles et l'assurance qu'elles ont de jouer un rôle important dans ce domaine ?
4.3 Proportion des budgets du ministère de l'information consacrée à des programmes qui visent à ce que les filles et les femmes accèdent plus facilement aux TIC et les maîtrisent mieux	4.3 Etant donné que les TIC jouent un rôle déterminant de manière accrue, la capacité à accéder à ces technologies et à les contrôler va déterminer de plus en plus où réside le pouvoir. Il est donc impératif que les filles et les femmes ne soient pas exclues de ce domaine. **Lecture / interprétation des données** ■ Quelle part de la promotion des femmes et des filles est ciblée par les programmes TIC ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Existe-t-il des programmes TIC qui ciblent à la fois les filles et les garçons dans les écoles ?
- Existe-t-il des programmes ciblant les femmes, qui portent sur l'utilisation de l'informatique en vue d'accéder à l'information susceptible de les aider à accéder à des postes en politique ou à des postes décisionnaires ?
- Existe-t-il des programmes de formation technique à des postes de programmateurs informatiques ciblant à la fois les femmes et les hommes ?
- Les femmes et les hommes reçoivent-ils le soutien nécessaire pour s'associer à des systèmes de cybergouvernance lorsqu'ils existent ?
- Existe-t-il des mesures permettant de contrôler, sur Internet et dans les médias, la pornographie qui dégrade l'image des femmes ?
- Des programmes ciblent-ils une réforme des médias dans l'objectif de promouvoir la participation des femmes en politique et dans les prises de décisions ?

4.4 Nombre d'organisations de la société civile qui fournissent des programmes visant à promouvoir les femmes en politique et en matière de prise de décisions

4.4 Les organisations de la société civile sont de plus en plus actives dans ce domaine.

Lecture / interprétation des données

- Quels sont les types de programmes existants ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Quelle est l'efficacité de ces programmes ?
- Jusqu'à quel point sont-ils proches des femmes dans toute leur diversité ?
- Ces programmes ne visent-ils que des femmes ou également des hommes ainsi que les relations de pouvoir entre femmes et hommes ?
- Continuent-ils à établir des liens et à fournir un soutien aux femmes une fois que celles-ci ont intégré des structures politiques ?
- Ces programmes sont-ils à l'œuvre également au niveau politique ? De quelle manière ?

I Sources : Il est possible d'obtenir des données quantitatives de sources internationales (PNUD, UNICEF) ou d'enquêtes ou de recensements nationaux.

II Ces informations ont pu être obtenues à partir d'études réalisées au plan national, régional ou local. Les institutions universitaires et certaines ONG constituent les meilleures sources d'études fiables. Les partenaires locaux peuvent également aider à identifier des sources fiables d'information et à interpréter directement certains résultats d'études quantitatives et qualitatives existantes.

III Voir "Women's Participation: 21st Century Challenges", Azza Karam, 1999, PNUD, 24-26 mars, New Delhi, Inde, document de travail n° 1, p. 4.

IV Voir "Women's Participation: 21st Century Challenges", Azza Karam, 1999, PNUD, 24-26 mars, New Delhi, Inde, document de travail n° 1.

V Se reporter à la matrice Education pour plus de détails.

DONNEES QUANTITATIVES[I]

INTERPRETATION DES DONNEES ET QUESTIONS SUPPLEMENTAIRES POUR L'INTERPRETATION QUALITATIVE[II]

Les femmes, les hommes, les filles et les garçons peuvent souffrir de problèmes de santé similaires mais la façon dont ils sont touchés, l'origine de ces troubles de la santé et la façon dont ils se manifestent, de même que leurs conséquences peuvent être différentes. Le diagnostic est déterminant pour trouver la stratégie la mieux appropriée. Si l'on ne tient pas compte des différents facteurs de risque et des issues de santé auxquelles sont confrontés les femmes et les hommes, il est difficile d'analyser de manière adéquate l'interaction entre le genre et d'autres déterminants de la santé.[V] Dans ce secteur, les acteurs du développement sont confrontés à un discours médical dominant fondé sur une série d'hypothèses et de stéréotypes. Parmi ces hypothèses et stéréotypes, ceux portant sur le genre méritent d'être étudiés.

1. Société civile et santé

1.1 Taux de mortalité infantile et niveaux de nutrition par sexe

- 1.1.1 Naissance par sexe
- 1.1.2 Taux de mortalité infantile (moins de 1 an) par sexe
- 1.1.3 Taux de mortalité infantile (moins de 5 ans) par sexe
- 1.1.4 Pourcentage d'enfants allaités (moins de 6 mois) par sexe
- 1.1.5 Pourcentage d'enfants allaités (moins de 22 mois) par sexe
- 1.1.6 Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans présentant une insuffisance pondérale modérée ou grave par sexe

1.1 Les données concernant les enfants ne sont souvent pas désagrégées par sexe. Toutefois, comme dans d'autres domaines de la vie, les différences de genre entre filles et garçons du point de vue de leur état de santé ont une importance déterminante dans toutes les sociétés, en particulier dans les cultures privilégiant le genre masculin.

Lecture / interprétation des données

- En comparaison avec les données recueillies il y a vingt ans, (à une époque où il n'était pas possible de connaître le sexe de l'enfant à travers le diagnostic prénatal), la proportion d'enfants nés de sexe féminin a-t-elle diminué par rapport à celle de sexe masculin ?
- Existe-t-il une différence entre filles et garçons en termes de taux de mortalité, de morbidité et de nutrition ? Si tel est le cas, est-elle importante (p. ex. des études montrent que la préférence pour les enfants de sexe masculin est un facteur intervenant dans les taux de mortalité plus élevés chez les filles) ?

1.1.7 Nutrition du nourrisson et du jeune enfant par âge et par sexe

1.1.8 Pourcentage de filles et de garçons souffrant de maladies d'origine hydrique telles que des diarrhées

- Existe-t-il une corrélation entre la mortalité, la morbidité et la nutrition des filles et des garçons et les taux de pauvreté, l'éducation et l'accès à l'emploi des femmes et des hommes ? (Voir la matrice Pauvreté.)

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Existe-t-il une nette préférence pour les enfants de sexe masculin dans la société étudiée ? Cette préférence est-elle très marquée ? Quelles en sont les principales raisons ?
- Le diagnostic prénatal déterminant le sexe de l'enfant est-il utilisé pour prendre la décision de mettre un terme à la grossesse (comme c'est le cas en Chine et en Inde) ?
- Les mères ont-elles tendance à allaiter plus longtemps les garçons que les filles ? (Une étude a révélé ce phénomène dans le cas de sociétés occidentales[VI] ainsi que dans la plupart des sociétés).
- Les garçons sont-ils favorisés par rapport aux filles en termes de rations alimentaires reçues (quantité et qualité) ?
- Les mères et les pères de famille se font-ils moins prier pour consulter un médecin lorsqu'il s'agit de leurs fils ? Qui décide ?
- Dans quelle mesure ces facteurs influent-ils sur la mortalité et la morbidité des filles par rapport aux garçons ?

1.2 Santé reproductive

1.2.1 Taux de mortalité maternelle

1.2.2 Pourcentage de filles et de garçons concernés par la pratique du mariage d'enfants (zone rurale et urbaine)

1.2.3 Taux de fertilité total et taux de réduction annuel moyen

1.2.4 Pourcentage de femmes utilisant des

1.2 La santé reproductive des femmes et des hommes est également très influencée par la pauvreté, l'éducation et l'accès à l'emploi ainsi que par d'autres facteurs culturels concernant le statut des femmes dans la société. Les complications en couches et périnatales peuvent être largement évitées. Pourtant, aujourd'hui encore, un demi-million de femmes meurent chaque année des suites d'une grossesse ou de la naissance d'un enfant, 99 % d'entre elles dans les pays en développement.[VII] Si de nombreux indicateurs de santé se sont améliorés, tel n'est pas le cas des taux de mortalité maternelle. Les principales raisons sont les suivantes : les femmes n'exercent pas de contrôle sur les ressources du ménage, n'ont pas de pouvoir décisionnel et

moyens de contraception par rapport au pourcentage d'hommes, par type de contraception (pilule contraceptive, préservatifs, etc.)

1.2.5 Pourcentage de femmes et d'hommes présentant des maladies sexuellement transmissibles (VIH et sida sont traités au point 1.4.)

1.2.6 Si la pratique existe, quel est le pourcentage de femmes et de filles ayant subi des mutilations génitales féminines ?

se voient restreintes dans leur liberté de mouvement hors du domicile, ce qui affecte leur accès aux soins de santé[VIII] (se reporter aux matrices Pauvreté et Emploi).

1.2.2 L'âge minimum légal fixé pour le mariage pour les femmes et les hommes (lien avec la mortalité maternelle et les malformations infantiles à la naissance) ainsi que les mariages précoces / les grossesses adolescentes contribuent à des grossesses prématurées qui peuvent présenter des risques immédiats et à long terme pour la santé des femmes.

Lecture / interprétation des données

- Le taux de mortalité maternelle a-t-il augmenté / diminué au fil des ans ?
- Quelle est la relation entre le taux de mortalité maternelle et l'accès à des services de santé appropriés ? (Voir ci-après les points 4.3 & 4.4.)
- Existe-t-il une corrélation entre la mortalité maternelle et l'âge ?
- Existe-t-il une corrélation entre la mortalité maternelle et la pauvreté, y compris le manque d'accès à des services tels que l'approvisionnement en eau et l'assainissement ?
- Existe-t-il une corrélation entre les mutilations génitales féminines dans leurs formes les plus sévères et les taux de mortalité maternelle ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Observe-t-on une augmentation ou une diminution du taux de fertilité ? A quoi tient ce changement ?
- Existe-t-il une relation entre les taux de fertilité et la préférence affichée pour les enfants de sexe masculin dans la société étudiée ?
- Si tel est le cas, quels sont les principaux facteurs en lien avec cette préférence (système de dot, sécurité pour la vieillesse, etc.) ?
- Quelle est l'attitude générale à l'égard de la contraception ? Des restrictions religieuses pèsent-elles sur la société étudiée ? Quelles sont-elles ? Quel est leur impact sur les choix des femmes et des hommes ? Sont-elles remises en cause ?
- De manière générale, est-il considéré que les femmes sont principalement en

charge des questions de contraception ? Les femmes maîtrisent-elles les décisions concernant leur propre corps (lorsque se pose la question de l'avortement, p. ex.) ?
- Les femmes doivent-elles demander la permission à leur mari/partenaire masculin ou à leur belle-mère pour bénéficier d'un traitement médical ?
- Dans les sociétés qui pratiquent les MGF, quel est le niveau de sévérité de ces interventions ? L'intervention peut-elle être létale ? En quoi un lien existe-t-il avec la mortalité maternelle ?

1.3 Maladies transmissibles et véhiculées par l'eau

1.3.1 Prévalence et taux de mortalité concernant les maladies transmissibles telles que la malaria et la tuberculose, par sexe et par âge

1.3.2 Pourcentage de femmes, d'hommes, de filles et de garçons souffrant de la malaria ou de la tuberculose

1.3.3 Prévalence de maladies d'origine hydrique telles que la gastro-entérite, par sexe et par âge

1.3 « Dans les pays en développement, le fardeau de la maladie est dominé par les maladies contagieuses, la majorité d'entre elles étant désignées par le terme de maladies de la pauvreté ».[IX]

Lecture / interprétation des données
- Existe-t-il une différence significative entre hommes et femmes et entre filles et garçons ?
- La situation s'est-elle améliorée ou détériorée au fil des ans ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données
- Existe-t-il des raisons expliquant que les femmes, les hommes, les filles ou les garçons soient davantage exposés aux piqûres de moustique ?
- Existe-t-il des raisons expliquant que les femmes, les hommes, les filles ou les garçons soient plus vulnérables à la tuberculose ? Quel est par exemple le lien avec les niveaux nutritionnels ?
- Quelle est l'étendue des problèmes en termes d'accès à l'eau potable et aux installations sanitaires ?
- Les femmes et les hommes ont-ils recours à des remèdes traditionnels/alternatifs ? Quelle est leur efficacité ?
- Une fois qu'une maladie s'est déclarée, les femmes et les hommes sont-ils susceptibles de se faire soigner de manière différente ? Ont-ils recours à la médecine plus rapidement que l'autre sexe ?

- La prise de repos et l'administration de soins au domicile est-elle différente selon qu'une femme ou un homme est malade ?

1.4 VIH et sida

1.4.1 Pourcentage de femmes et d'hommes, de filles et de garçons porteurs du VIH
1.4.2 Pourcentage de femmes et d'hommes, de filles et de garçons malades du sida
1.4.3 Taux d'utilisation des préservatifs[III]
1.4.4 Pourcentage de femmes et d'hommes, de filles et de garçons âgés de 15 à 24 ans et ayant une bonne connaissance générale des questions liées au VIH / sida

1.4 Du fait de relations de pouvoir inégales entre hommes et femmes dans bien des contextes, les femmes sont vulnérables au VIH / sida. Du fait du rapport de force inégal entre les sexes, les femmes ont plus de difficultés à négocier des pratiques sexuelles plus sûres avec leurs partenaires, et la dépendance économique et la peur des violences peuvent effectivement les contraindre à avoir des relations sexuelles non protégées.[X] La prostitution, la traite des femmes et des enfants et les abus sexuels exposent également les femmes, les filles et les garçons à des risques. En Afrique, plus de la moitié des personnes nouvellement infectées par le virus du sida ou malades du sida sont des femmes. Elles supportent également les conséquences de l'épidémie sur les plans social et économique.[XI]

Lecture / interprétation des données

- Quelle est la prévalence de l'infection chez les femmes et les hommes, les filles et les garçons ? Un changement a-t-il été observé au fil des ans ? De quel ordre ?
- Les schémas comportementaux et la prise de conscience ont-ils évolué au fil des ans ? De quelle manière ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Dans quelle mesure les normes sociétales existantes sont-elles propices à des relations sexuelles protégées ? La société tolère-t-elle la promiscuité entre hommes ? Soutient-elle les femmes qui souhaitent utiliser des préservatifs ?
- Existe-t-il des obstacles à une éducation sexuelle pour tous les membres de la société (par exemple dans des pays où règnent des préceptes religieux conservateurs) ?
- Existe-t-il des « mythes » tenaces sur la façon dont sont contractés et traités le VIH et le sida (en vertu desquels, par exemple, la maladie pourrait être soignée par des relations sexuelles avec une femme vierge) ?
- Une fois infectés, comment les hommes et les femmes sont-ils perçus par la société ?

Sont-ils perçus de la même manière ? Bénéficient-ils de soins ? Sous quelle forme ? Par qui sont-ils administers ? Ces personnes sont-elles victimes d'exclusion ?

- Quelle est la prévalence des enfants chefs de famille ? La plupart du temps, le chef de famille est-il un garçon ou une fille ?
- Les hommes sont-ils nombreux à émigrer ?
- Existe-t-il une forte prévalence du trafic sexuel ? Les professionnels et professionnelles du sexe sont-ils en mesure de se protéger ? En tant que groupe à haut risque, existe-t-il des données qualitatives et quantitatives distinctes sur les professionnels du sexe, hommes et femmes confondus ?

1.5 Pourcentage de femmes et d'hommes souffrant de maladies non transmissibles telles que les maladies cardiovasculaires, le cancer, le diabète, les maladies mentales (se reporter à la section 1.6 concernant ce dernier point)

1.5 Les femmes et les hommes peuvent être tout aussi vulnérables face à ces maladies, mais les causes, les manifestations et les conséquences peuvent être différentes d'un sexe à l'autre.

Lecture / interprétation des données

- Quelles sont les maladies contagieuses les plus courantes dans le pays sur lequel porte la présente étude ?
- Les données mettent-elles en avant des différences entre le nombre de femmes touchées en comparaison avec les hommes ?
- Un changement a-t-il été observé au fil des ans ? De quel ordre ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Le pays étudié traverse-t-il une crise économique ou politique ? De quelle manière cela se répercute-t-il sur la santé mentale et physique des femmes et des hommes ?
- Les hommes et les femmes ont-ils une manière différente de solliciter de l'aide pour faire face à ces difficultés ? Ces dernières sont-elles traitées de manière différente selon le sexe ?
- Existe-t-il de manière générale une prise de conscience du lien entre ces maladies et le mode de vie (régime, exercice, stress, surmenage, etc.) ? Quelles mesures sont prises ? Sont-elles différenciées en fonction du genre ?

1.6 Pourcentage de femmes et d'hommes souffrant de troubles mentaux tels que la dépression	1.6 Il est impossible d'étudier la problématique de la santé mentale sans se pencher sur les discriminations et les violences sexospécifiques.[XII] Le genre a une grande valeur explicative pour ce qui est de la différence de vulnérabilité et d'exposition aux risques de santé mentale et des différences observées dans les résultats relevant du domaine de la santé mentale.[XIII] Par exemple : la dépression est presque toujours signalée comme étant deux fois plus courante chez les femmes que chez les hommes dans différentes sociétés et contextes sociaux.[XIV] **Lecture / interprétation des données** ■ Quelles sont les principales catégories de problèmes mentaux étudiées ? ■ Sont-elles désagrégées par âge, par sexe et par indicateurs socioéconomiques tels que le revenu ? **Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données** ■ Existe-t-il un lien entre les inégalités sexospécifiques et l'injustice et la détresse mentale qui touchent les femmes sur le lieu de travail, au foyer ou au sein de la collectivité ? ■ Les femmes sont-elles particulièrement exposées à des expériences traumatisantes (telles que les violences sexospécifiques) ? De quelle manière cela affecte-t-il leur santé mentale ? (Voir 1.7)
1.7 Pourcentage de femmes et de filles, d'hommes et de garçons victimes de violences sexospécifiques (p. ex. violences domestiques, viol)[IV]	1.7 Si certains hommes et garçons peuvent être victimes de violences sexospécifiques, ce sont principalement les femmes et les filles qui sont la cible de ce type d'agressions. Ces violences peuvent être de nature psychologique, physique et/ou sexuelle et avoir des conséquences à la fois sur la santé mentale et physique. Elles ont pu être infligées au domicile ou en dehors, en temps de paix ou en temps de guerre voire dans le cadre d'autres bouleversements. **Lecture / interprétation des données** ■ Les données sont-elles désagrégées par type de violences infligées ?

- Quelles sont les violences sexospécifiques existant dans la société sur laquelle porte la présente étude (violences domestiques, viol au domicile ou en dehors, autres agressions sexuelles) ? Quelles sont les principales victimes ? Qui sont les principaux auteurs de ces violences ?
- Y a-t-il eu une augmentation ou une diminution des violences sexospécifiques au fil des ans ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Si un changement a été observé au niveau de l'incidence des violences sexospécifiques, quelle en est l'explication ?
- Des viols collectifs se produisent-ils ou se sont-ils produits par le passé ?
- Quelles sont les conséquences de ces violences sexospécifiques d'un point de vue physique et d'un point de vue mental ?
- Comment est-ce traité dans la société ? Quelle est l'attitude affichée à l'égard des hommes ou des femmes qui se rendent coupables de ces violences ? Quelle est l'attitude affichée à l'égard des hommes ou des femmes victimes de ces violences ?

1.8 Socio-economic, demographic, and environmental conditions (see matrices on poverty, employment and education)

1.8 La santé est influencée par de nombreux facteurs. Non seulement les systèmes d'approvisionnement en services médicaux, mais également la situation socio-économique (par ex. la pauvreté, l'éducation, l'alimentation), les facteurs environnementaux (tels que l'eau, l'hygiène publique, la pollution de l'air environnant et intérieur) ainsi que la stabilité et la sécurité sociale (justice sociale, égalité dans les relations hommes / femmes, violence conjugale et sociétale, instabilité politique) ont un impact externe considérable sur l'état sanitaire.[xv] Pour mieux comprendre la santé du point de vue du genre, tous les sujets mentionnés ci-dessus doivent être considérés dans le cadre de ce contexte élargi.

2. Aspects politiques de la santé

2.1 Pourcentage du budget national alloué au budget du ministère de la santé

2.1.1 Pourcentage du budget du ministère de la santé consacré aux services axés sur les personnes les plus pauvres

2.1 Dans de nombreux pays, les réformes ont entraîné un délitement de l'engagement public dans la fourniture de services sociaux tels que les services de santé, ce qui a porté préjudice à la santé des femmes, des hommes, des filles et des garçons de milieu pauvre. Le gouvernement doit maîtriser les conséquences sur la santé des réformes économiques qu'il engage.

Lecture / interprétation des données

- La proportion du budget allouée aux services de santé axés sur les populations pauvres a-t-elle changé ? De quelle manière ?
- Y a-t-il eu ces dernières années une réduction du budget des services de santé consacré aux pauvres ?
- Si tel est le cas, dans quels domaines les coupes ont-elles été les plus drastiques ?
- Est-il possible de savoir si le budget prend en considération les besoins sexo-spécifiques des femmes, des filles, des hommes et des garçons de milieu pauvre ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Quels sont les programmes consacrés aux pauvres ?
- Si le budget de la santé a été réduit, dans quelle mesure cela a-t-il eu des conséquences sur la qualité et la quantité des services de santé gratuits ?
- Des taxes ont-elles été introduites ? Quelles ont été les conséquences sur la santé des femmes, des hommes, des filles et des garçons de milieu pauvre ?
- Existe-t-il des dispositifs d'assurance santé en faveur des pauvres, par exemple, des programmes communautaires ciblant les femmes et les hommes qui travaillent dans le secteur informel ?
- Etant donné le lien entre genre et santé tel qu'évoqué dans la section 1, la réduction budgétaire affecte-t-elle les femmes, les hommes, les filles et les garçons de la même manière ?

2.2 Pourcentage du budget du ministère de la santé alloué aux services de la santé préventive, curative et reproductive

2.2 Fournit des indications intéressantes sur les priorités accordées aux différents secteurs de santé qui sont susceptibles d'avoir des conséquences importantes sur la santé des femmes, des hommes, des filles et des garçons.

Lecture / interprétation des données

- La proportion du budget allouée à chacun de ces secteurs a-t-elle changé au fil des ans ?
- Cela a-t-il des conséquences sur la satisfaction des besoins des femmes, des hommes, des filles et des garçons en matière de santé ?
- Ces différents secteurs sont-ils subdivisés en sous-secteurs ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Le budget alloué tient-il compte des différents besoins en matière de santé des femmes, des hommes, des filles et des garçons ?
- Le budget consacré à la santé reproductive ne vise-t-il que les femmes ou prend-t-il en compte les hommes également (p. ex. lorsqu'il est question de planification familiale) ?

2.3 Pourcentage du budget du ministère de la santé alloué aux questions de genre dans le domaine de la santé

2.3 Si un tel budget est alloué, son montant mais aussi son mode d'attribution constituent des indices du niveau d'engagement politique en faveur de l'égalité des sexes.

Lecture / interprétation des données

- Si des ressources budgétaires sont consacrées aux activités favorisant l'égalité des sexes, comment sont-elles allouées ?
- Sont-elles allouées de manière sectorielle (càd ne ciblent-elles que la santé reproductive ?), ou intersectorielle (càd intègrent-elles la notion de genre dans tous les aspects des services de santé) ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Les questions d'égalité des sexes sont-elles étudiées dans tous les secteurs ?

- Y a-t-il une prise de conscience du lien existant entre genre et santé ?
- Comment cela se manifeste-t-il au niveau politique ?
- La santé des femmes est-elle surtout considérée comme un vecteur du bien-être des enfants ou comme une priorité intrinsèque ?
- La politique de planification familiale existante laisse-t-elle la liberté de choix, est-elle antinataliste ou pro-nataliste ?
- Les besoins des femmes en matière de santé reproductive sont-ils pris en compte avant et après l'âge de procréer ?
- Les violences sexospécifiques sont-elles traitées au niveau politique ?
- Les hommes sont-ils jugés aussi responsables que les femmes en ce qui concerne la contraception, les maladies sexuellement transmissibles ainsi que la santé et le bien-être de leurs enfants ?

2.4 Pourcentage du budget du ministère de la santé consacré au VIH et au sida

2.4 Constitue une bonne indication du niveau de prise de conscience et des efforts réalisés au niveau politique pour lutter contre la maladie.

Lecture / interprétation des données

- Un budget est-il consacré à la prévention du VIH / sida ? Indique-t-il que les ressources allouées iront aux femmes et aux hommes ainsi qu'aux filles et aux garçons ?
- Un budget est-il consacré à des prestations de services aux hommes et aux femmes de milieu pauvre ayant contracté le VIH / sida ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Le budget alloué indique-t-il une prise de conscience de la vulnérabilité des femmes au virus ?
- Un budget est-il consacré aux professionnels et professionnelles du sexe ?
- Cherche-t-on à aborder la question ayant trait à la propriété intellectuelle privée et à la production de traitements abordables ? Cette question est-elle traitée ? (Voir brochure intitulée La politique de santé arrêtée par la DDC 2003-2010, p. 4.)

2.5 Pourcentage du budget national alloué aux programmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement	2.5 Etant donné la forte corrélation entre les maladies d'origine hydrique touchant les femmes, les hommes, les filles et les garçons et l'approvisionnement et la fourniture de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement, la priorité donnée à l'eau et à l'assainissement a un impact très positif sur la santé. Les problèmes de dos, dont souffrent principalement les femmes, chargées de la corvée d'eau, représentent un autre problème de santé découlant de l'accès ou non à une eau canalisée (robinets au domicile ou à proximité). **Lecture / interprétation des données** ■ Les conditions d'approvisionnement en eau et d'assainissement se sont-elles améliorées dans les zones urbaines et rurales au cours des dix dernières années ? ■ Quelle est / Quelles sont la / les principale(s) ressource(s) budgétaire(s) pour l'eau et l'assainissement ? Est-ce supportable ? **Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données** (Se reporter à la matrice Pauvreté.)
3. Aspects organisationnels de la santé	
3.1 Comparaison entre le pourcentage d'hommes et de femmes médecins et praticiens de santé travaillant dans les différents services de santé 3.1.1 Pourcentage de femmes et d'hommes exerçant dans le domaine de la santé reproductive	3.1 Un grand nombre de femmes devant consulter pour des raisons médicales aimeraient avoir la possibilité d'être prises en charge par des femmes. Cette tendance est particulièrement marquée dans les sociétés où la ségrégation entre hommes et femmes est très présente. Dans ce type de société, il peut être interdit aux femmes de consulter un homme médecin, plus particulièrement lorsqu'il est question de la santé reproductive des femmes. Le même constat s'applique à la santé reproductive des hommes : ils devraient avoir la possibilité de consulter des hommes médecins s'ils le souhaitent. **Lecture / interprétation des données** ■ Les données relatives aux praticiens et praticiennes sont-elles désagrégées pour

les services publics et les services privés ?
- Les données incluent-elles tous les praticiens, autrement dit les praticiens traditionnels et alternatifs sont-ils pris en compte (p. ex. les accoucheuses traditionnelles) ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données
- Des dispositions sont-elles en vigueur pour garantir l'égalité des chances au niveau du recrutement, de la formation et de la promotion des femmes et des hommes ?
- Les praticiennes de santé sont-elles en nombre suffisant pour satisfaire les besoins des femmes qui préfèrent être prises en charge par des personnes du même sexe ?
- Des mécanismes sont-ils en place pour vérifier si les femmes sont susceptibles de préférer être prises en charge par des femmes plutôt que par des hommes, en particulier dans le domaine de la santé reproductive ?
- Ont-elles vraiment le choix ?

3.2 Pourcentage de femmes et d'hommes travaillant à un niveau décisionnel dans le secteur de la santé

3.2 Comme dans d'autres secteurs, les postes décisionnaires dans le secteur de la santé sont majoritairement tenus par des hommes.

Lecture / interprétation des données
- Dans quelle proportion par rapport aux hommes les femmes interviennent-elles dans les décisions et la planification en matière de santé ?
- Cette proportion varie-t-elle selon qu'elles se trouvent dans des départements de santé préventive / curative ou de soins de santé primaire ?
- La situation a-t-elle changé au fil des ans ? De quelle manière ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données
- Des mécanismes existent-ils pour aider les femmes à atteindre des postes décisionnaires ?
- En outre, en termes d'égalité des chances, les femmes ayant des postes décisionnaires sont-elles aidées pour parvenir à des politiques et des programmes en matière de santé sensibles aux différences entre les sexes ?

3.3 Pourcentage du budget du ministère de la santé consacré à la formation du personnel de santé

3.3 Concerne la réalisation de l'égalité entre les sexes sur le lieu de travail et, en fonction de la formation, la mise en place de services de santé pour les plus pauvres qui prennent en compte les sexospécificités.

Lecture / interprétation des données

- Le personnel féminin a-t-il les mêmes possibilités de formation que le personnel masculin dans tous les domaines des services de santé ?
- Le personnel féminin a-t-il le même accès que le personnel masculin à la formation à tous les niveaux, y compris au niveau national et international ?
- Cela a-t-il des implications en termes de promotion, d'égalité de rémunération ?
- Existe-t-il des disparités en termes de durée, de thématique, etc. de formation ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- La formation vise-t-elle également le développement de compétences permettant de prendre en charge les femmes, les filles, les hommes et les garçons issus de milieu pauvre et de mieux répondre à leurs besoins ? Relève-t-on une sensibilité aux questions de genre dans la formation ?
- Le personnel masculin et féminin sait-il comment décrire et traiter les cas de violence domestique et d'abus sexuels ?
- Existe-t-il des mécanismes permettant de rendre compte des violences domestiques et des abus sexuels ?
- Les sages-femmes traditionnelles et autres accoucheuses enracinées dans la communauté locale bénéficient-elles régulièrement de formations ? Leur travail est-il supervisé et fait-il l'objet d'un suivi ?

3.4 Pourcentage du budget de santé consacré aux structures et aux mécanismes permettant une approche intégrée du genre dans le secteur de la santé

3.4 La plupart du temps, les ministères sectoriels comptent en leur sein des unités traitant des questions de genre et / ou des interlocuteurs ou interlocutrices pour les questions d'égalité des sexes. Il est important d'analyser leur rôle pour évaluer dans quelle mesure les disparités entre les sexes sont traitées ou peuvent l'être.

Lecture / interprétation des données

- Une ligne budgétaire est-elle clairement définie pour les questions liées au genre ?
- Est-elle intégrée dans le budget global ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- De telles structures sont-elles en place ?
- Où se situent-elles ?
- Quelles sont les fonctions de ces structures ? Quels sont leurs rôles et leurs responsabilités ?
- De quel effectif sont-elles dotées principalement ? Personnel en début de carrière / expérimenté ? Femmes / hommes ?
- Quelle est leur efficacité ?
- Ont-elles une fonction de suivi et d'évaluation ?
- Participent-elles à la mise en place d'indicateurs de santé sensibles au genre ?

3.5 Pourcentage du budget consacré au suivi et à l'évaluation du système de santé

3.5 La mise en place de systèmes de suivi et d'évaluation pour la santé est un point d'entrée crucial pour intégrer le genre dans le domaine de la santé.

Lecture / interprétation des données

- La priorité est-elle donnée au suivi et à l'évaluation ?
- Y a-t-il une indication selon laquelle une part du budget est allouée à la prise en compte de préoccupations en matière de genre dans le suivi et l'évaluation ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Les préoccupations en matière de genre sont-elles intégrées dans le suivi et l'évaluation de la performance des prestataires de santé ?
- Les préoccupations en matière de genre sont-elles prises en compte dans le suivi de la santé des femmes et des hommes ?
- Les données sont-elles désagrégées par sexe ?
- Des mécanismes sont-ils en place pour suivre l'efficacité des praticiens de santé traditionnels ?

4. Aspects liés aux programmes de santé

4.1 Pourcentage du budget de la santé consacré aux programmes et projets de santé

4.1 Il s'agit d'un indicateur clé permettant d'évaluer l'accès des femmes, des hommes, des filles et des garçons aux services de santé au niveau des programmes et des projets.

Lecture / interprétation des données

- Etant donné la façon dont les programmes et projets de santé sont mis en œuvre, les préoccupations en matière de genre sont-elles intégrées dans les prestations de soins ou existe-t-il des programmes et projets spécifiques aux femmes, autrement dit uniquement dans le domaine de la santé reproductive, de l'éducation à la santé et du contrôle de la fertilité ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Quelles sont les principales questions liées au genre identifiées et traitées par des programmes et projets de santé ?
- Les prestataires de santé masculins et féminins sont-ils au fait des différents intérêts et besoins des femmes, des hommes, des filles et des garçons en termes de santé (tels qu'identifiés en vertu de la section 1 de la présente matrice) ?
- Existe-t-il des programmes / projets de recherche nationaux sur le genre et la santé ? Quels sont les principaux domaines prioritaires sur lesquels ils sont axés ?
- Des travaux de recherche sont-ils effectués sur le genre et la santé mentale ? De quelles questions traitent-ils ?
- Existe-t-il des programmes ciblant les violences sexospécifiques ? Quels sont-ils ? Quelle est leur efficacité ?

4.2 Accès aux soins de santé élémentaires

4.2.1 Pourcentage de filles et de garçons fréquentant les centres de santé primaires

4.2 Les réductions des budgets de santé dans de nombreux pays ont-elles eu un impact sur les soins de santé primaires gratuits ?

Lecture / interprétation des données

- Y a-t-il eu un changement positif ou négatif au cours des dix dernières années ?

4.2.2 Pourcentage de filles et de garçons dont la croissance est suivie dans les centres de santé

4.2.3 Pourcentage de filles et de garçons vaccinés

4.2.4 Pourcentage de filles et de garçons bénéficiant de services de santé curatifs

- Les chiffres évoquent-ils un quelconque signe de discrimination entre filles et garçons ? Dans quels domaines ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Les usagers des services de santé paient-ils pour ces services (de manière officielle ou informelle) ? Des systèmes de remboursement des coûts sont-ils en place ? Un partage des coûts ? Des systèmes fiscaux d'exonération ? Quelles sont les implications pour la santé des différents membres de famille ?
- Cela a-t-il changé au fil des ans ?
- Les mères / pères de famille doivent-ils effectuer de longs trajets pour se rendre jusqu'aux centres de soins primaires ? Quelle charge cela représente-t-il en termes de temps et d'argent ? Que fait le gouvernement à ce sujet ?
- Des campagnes nationales sont-elles menées sur la vaccination et les services de santé à l'intention des garçons et des filles ?
- La culture qui règne dans ces centres de santé permet-elle aux pères d'accompagner leurs enfants ?
- Les prestataires des services de santé encouragent-ils activement les mères/pères à faire vacciner leurs filles et à faire contrôler leur état de santé régulièrement ?
- S'adresse-t-on uniquement aux mères ou également aux pères pour tout ce qui a trait à l'éducation à la santé ?
- Les prestataires de santé ont-ils tendance à appliquer un traitement de faveur aux garçons au détriment des filles ?
- Sont-ils conscients d'une possible préférence des garçons dans certaines sociétés et de ses répercussions sur la santé ? Que font-ils à ce sujet ?

4.3 Programmes de santé reproductive

4.3 Les femmes en âge de procréer sont la principale cible de ces programmes.

4.3.1 Pourcentage de femmes enceintes ayant accès aux services médicaux prénataux et postnataux

Lecture / interprétation des données

- Des données existent-elles sur les hommes ?

4.3.2 Pourcentage des naissances assistées par du personnel de santé qualifié

4.3.3 Pourcentage de femmes et d'hommes ayant accès aux programmes de planification familiale

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Quelle est la disponibilité et l'accessibilité des services médicaux prénataux et postnataux ?
- Sont-ils abordables pour les femmes et les hommes pauvres ?
- Sont-ils accessibles aux hommes et aux garçons ?
- Sont-ils accessibles aux femmes de tous âges ? Aux jeunes filles et aux femmes ménopausées ?
- Quelle est la prévalence des naissances assistées par une sage-femme traditionnelle ? Quel degré de sécurité présentent-elles ?
- Existe-t-il des programmes qui apportent une éducation à la santé et une éducation sexuelle ainsi que des conseils dans ces domaines ?
- Ciblent-ils les femmes et les hommes ? De tous âges ?
- Quelles sont les méthodes contraceptives favorisées le plus couramment par les prestataires de santé ?
- Ces méthodes sont-elles accessibles et abordables pour les femmes et les hommes de tous âges ?
- Existe-t-il des programmes d'éducation sexuelle spécifiques ciblant les adolescentes et les adolescents ?

4.4 Services de santé curative

4.4 Il s'agit de l'un des domaines des services de santé ayant le plus souffert des coupes budgétaires.

4.4.1 Pourcentage de femmes et d'hommes qui se font soigner dans les cliniques et hôpitaux

4.4.2 Pourcentage de femmes et d'hommes recevant un traitement dans le cadre du délai d'attente en vigueur au plan national pour les différentes affections

4.4.3 Pourcentage de femmes et d'hommes ayant accès à des services traitant les maladies sexuellement transmissibles, y compris le VIH/sida

Lecture / interprétation des données

- En quoi l'accès aux services de santé a-t-il changé au fil des ans ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Les femmes et les hommes doivent-ils payer pour obtenir les traitements ? De manière officielle ou informelle ?
- Doivent-ils payer pour les médicaments et les opérations ? De manière formelle ou informelle ?
- Quelles sont les implications sur leur santé (cf. section 1) ?

4.5 Nombre d'ONG et d'organisations locales engagées dans la mise en œuvre de programmes et de projets de réduction de la pauvreté

4.5 En outre, il est important, pour les programmes de santé gouvernementaux, d'évaluer dans quelle mesure les organisations de la société civile dispensent des programmes de santé.

Lecture / interprétation des données

- Existe-t-il un nombre suffisant d'ONG et d'organisations locales qui proposent des services de santé aux personnes pauvres ?

Questions supplémentaires pour une interprétation plus poussée des données

- Quels sont les types de programmes existants ? Qui ciblent-ils principalement (les femmes, les enfants ?)
- Les prestations fournies sont-elles sensibles au genre ?
- Quelle est leur efficacité en complément des services de santé publics délivrés aux pauvres ?
- Quel est le principal programme idéologique qui sous-tend ces organisations ? Est-il d'ordre religieux ? Si tel est le cas, de quelle manière cela affecte-t-il leur position à l'égard des relations entre hommes et femmes ? Quelles sont par exemple les conséquences pour les choix en matière de procréation ?

I Il est possible d'obtenir des données quantitatives de sources internationales (PNUD, UNICEF) ou d'enquêtes ou de recensements nationaux.
II Ces informations ont pu être obtenues à partir d'études réalisées au plan national, régional ou local. Les institutions universitaires et certaines ONG constituent les meilleures sources d'études fiables. Les partenaires locaux peuvent également aider à identifier des sources fiables d'information et à interpréter directement certains résultats d'études quantitatives et qualitatives existantes.
III Cf. données UNAIDS, OMS, UNICEF.
IV Pas de données disponibles sur cette question.
V GWH/OMS (2004), "Proposal for Additional and Alternative Indicators on Health and Gender in MDG3", OMS, p. 1
VI Se reporter aux travaux de Suzie Olbach.
VII DDC, (2003), « Politique de santé de la DDC : 2003-2010 » p. 5-6.
VIII Ministère fédéral de la coopération économique, GTZ et UNIFEM (2004) "Pathway to Gender Equality", p. 28.
IX DDC, (2003), « Politique de santé de la DDC : 2003-2010 », p. 5.
X Ministère fédéral de la coopération économique, GTZ et UNIFEM (2004) "Pathway to Gender Equality", p. 30.
XI DDC, (2003), « Politique de santé de la DDC : 2003-2010 », p. 4.
XII Ibid, p. 4
XIII OMS (2002), "Gender Disparities in Mental Health", Département de la santé mentale et des toxicomanies, p. 2
XIV Ibid, p. 2
XV « Politique de santé de la DDC : 2003-2010 », p. 6.

DONNEES QUANTITATIVES[I]

1. Expérience citoyenne de l'éducation

1.1 Proportion de filles et de garçons scolarisés par rapport au nombre total de filles et de garçons en âge de scolarisation

1.2 Proportion de filles scolarisées par rapport aux garçons dans tous les niveaux de l'enseignement (primaire, intermédiaire, secondaire, tertiaire)

1.3 Nombre de décrochages par sexe et par année dans chaque niveau

1.4 Taux de réussite et résultats par sexe

INTERPRETATION DES DONNEES ET QUESTIONS/SOURCES SUPPLEMENTAIRES POUR L'INTERPRETATION QUALITATIVE[II]

1.1 → 1.4

Ces données fournissent des indications sur le pourcentage de filles et de garçons qui sont exclus de l'éducation et sur l'incidence de ce phénomène en terme d'opportunité de la vie. Il est déterminant de s'interroger à ce stade sur les raisons d'une telle exclusion. L'examen du pourcentage de filles et de garçons à chaque niveau de l'enseignement donne une idée des disparités entre les sexes aux niveaux national et régional. Une analyse plus informative étudie ces disparités entre filles et garçons entre les différents niveaux de l'enseignement et permet d'obtenir des indications sur le niveau scolaire à partir duquel elles naissent et le milieu dans lequel elles émergent (zones rurales, urbaines, etc.) ainsi que sur leur augmentation ou leur diminution à mesure que le niveau d'enseignement progresse.

Lecture / interprétation des données

- Les données sont-elles désagrégées par sexe ?
- Y a-t-il une amélioration ou une détérioration de l'accès à l'éducation pour les filles et les garçons ?

Questions supplémentaires pour une interprétation qualitative plus poussée des données

- Quelles sont les pressions culturelles, sociales et économiques existantes susceptibles de jouer un rôle en matière de disparités entre les sexes dans l'éducation ?

Exemples d'informations requises pour répondre à ces questions :
(voir également 2. Aspects politiques de l'éducation)

- Coûts de l'éducation (écolage, uniforme, livres, etc.)
- Disponibilité, sécurité et coûts des transports

- Aspects culturels : purdha, mariages précoces ; grossesses précoces ; valeur différente attachée à l'éducation des filles et des garçons
- Division sexuée du travail (p. ex. : les filles ont un rôle procréatif et / ou productif et les garçons ont un rôle productif). Contribution que les filles et les garçons fournissent au foyer à la fois directement (apport de revenus) et indirectement (temps donné aux adultes pour rapporter un revenu).
- Qui décide de l'inscription dans le système d'enseignement et / ou du retrait de ce système (père, mère p. ex.) ? Qui fixe les priorités ? Qui est sacrifié (garçons, filles) ?
- Les filles ont-elles autant de temps à consacrer à leurs études que les garçons (p. ex. Les filles se voient-elles confier davantage de responsabilités ménagères) ?
- Existe-t-il des programmes d'éducation informels parallèles ? Les filles y ont-elles accès au même titre que les garçons ?

1.5 Taux d'alphabétisation chez les femmes et les hommes

1.5 Il est important d'analyser le taux d'alphabétisation chez les adultes, hommes et femmes, pour plusieurs raisons, la plus importante étant l'impact que l'alphabétisation des pères et des mères peut avoir sur les perspectives de leurs enfants, filles et garçons.

Lecture / interprétation des données

- Comment l'alphabétisation est-elle définie ?
- La définition inclut-elle la possibilité d'une alphabétisation acquise à travers l'éducation informelle ?
- Les données sont-elles désagrégées par sexe, par âge et par région ?
- Le taux d'alphabétisation des femmes et / ou des hommes a-t-il varié / s'est-il amélioré au fil du temps ?

Questions supplémentaires pour une interprétation (qualitative) plus poussée des données

Les recherches montrent qu'il existe une corrélation positive entre le fait que les parents

soient alphabétisés (les mères en particulier) et la scolarisation de leurs enfants, des filles en particulier. Les raisons tenant à l'existence d'une telle corrélation sont discutables. Exemples de questions pouvant être posées ici :

- Existe-t-il une telle corrélation dans le contexte soumis à l'étude (voir 1.1-4) ?
- Si tel est le cas, comment les adultes, hommes et femmes, se positionnent-ils à l'égard des programmes d'alphabétisation qui leur sont consacrés ?
- Comment les hommes considèrent-ils la participation de leur femme aux programmes d'alphabétisation ?
- Quelles sont les autres conditions susceptibles d'inciter les mères et les pères à soutenir l'éducation de leurs enfants (filles et garçons) ?

1.6 Taux de chômage chez les femmes et les hommes

1.6 Etant donné le lien entre le chômage des adultes et l'éducation des enfants, ces statistiques peuvent dans bien des cas être significatives pour expliquer la déscolarisation des filles et / ou des garçons. Lorsque le taux de chômage est élevé chez les adultes, les filles et les garçons sont souvent retirés de l'école, soit pour faire l'économie des coûts liés à l'éducation, pour les faire contribuer au revenu familial et/ou pour les occuper aux tâches domestiques 1.1 ➜ 1.3.[III]

1.7 Niveau de pauvreté

1.7 Comme le montrent les travaux de recherche, les filles issues de foyers situés en-dessous du seuil de pauvreté souffrent davantage de la non-scolarisation que les autres (voir p. ex. le rapport de l'UNICEF « La situation des enfants dans le monde 2004 »).

Lecture / interprétation des données

- Comment le seuil de pauvreté est-il mesuré ?
- La mesure de la pauvreté repose-t-elle sur l'individu ou sur le foyer ? Si le calcul repose sur le foyer, les données sont-elles désagrégées par sexe ? Le calcul tient-il compte des différentes compositions des foyers en termes de taille, d'âge et de sexe ? (Voir la matrice Pauvreté.)

Questions supplémentaires pour une interprétation qualitative plus poussée des données

Dans les foyers pauvres, lorsque des chocs économiques surviennent, il se peut que les enfants (filles et garçons) soient retirés de l'école. Le choix dépend de différentes conditions, y compris du marché économique au sens large, de la culture et de la sécurité. Sur cette base, la mesure du niveau de pauvreté par un seuil de pauvreté est inadéquate. Il est donc nécessaire de recourir à d'autres indices pour la pauvreté dès lors qu'ils ont un impact négatif sur l'éducation :

- la taille et la qualité du logement ainsi que la possibilité d'y avoir un emplacement approprié pour étudier ;
- l'accès à l'infrastructure, p. ex. l'électricité pour étudier ;
- l'accès et l'accessibilité financière aux transports pour aller à l'école et en revenir ;
- la couverture par le revenu du foyer de tous les coûts liés à l'éducation (comme indiqué précédemment).

1.8 Filles et garçons de moins de 18 ans ayant un emploi (à temps plein ou à temps partiel)	1.8 Il s'agit d'un autre indice clé permettant de comprendre les principales causes de l'abandon scolaire chez les filles et les garçons et donc, susceptible d'aider à mieux cibler les programmes.
1.9 Nombre d'orphelins par âge et par sexe (si disponible)	1.9 Etant donné que la probabilité pour les orphelins d'être scolarisés est plus faible que chez les autres enfants, il est important d'examiner attentivement la question. A plus forte raison dans les situations de conflit ou d'après-conflit et / ou lorsque le pourcentage de personnes atteintes du VIH / sida est élevé et que le nombre d'enfants ayant le rôle de chef de famille (souvent la fille aînée) est important.
1.10 Nombre de groupes militant en faveur de l'éducation populaire, de l'alphabétisation et de l'égalité des sexes dans l'éducation	1.10 Donne une indication sur les proportions dans lesquelles les groupes de la société civile sont engagés dans des activités de plaidoyer sur des questions liées au genre et à l'éducation.

Lecture / interprétation des données

- Qui sont-ils ?
- A quels sujets se consacrent-ils ?

Questions supplémentaires pour une interprétation (qualitative) plus poussée des données

- Jusqu'à quel point peuvent-ils influencer les décideurs ?
- Qui ciblent-ils ? Les décideurs ? Les médias ? Les responsables politiques ? Les groupes religieux ? Les pères / mères ?
- Il est également important de déterminer s'il existe des groupes qui entravent les activités en faveur de l'égalité des genres dans l'éducation.
- Des structures de la société civile (de nature religieuse, p. ex.) mènent-elles des activités qui vont à l'encontre de l'éducation des filles ? Quel est leur message ? Quel est leur impact ?

2. Aspects politiques de l'éducation

2.1 Pourcentage du budget national consacré à l'éducation par niveau d'enseignement

2.1 Donne une indication sur l'importance accordée à l'éducation par rapport à d'autres secteurs.

2.2 Pourcentage du budget de l'éducation consacré à la lutte contre les disparités entre les sexes

2.2 Il est important d'identifier ici les mesures clés qui donnent une idée de l'engagement en faveur de l'égalité des sexes dans l'éducation au niveau national.

2.2.1 Pourcentage du budget de l'éducation consacré aux écoles de filles par rapport à celui consacré aux écoles de garçons

Lecture / interprétation des données

- La constitution reconnaît-elle des droits égaux aux filles/femmes et aux hommes/garçons ?
- La politique d'éducation comprend-elle l'engagement de lutter contre les disparités entre les sexes ?
- Le gouvernement du pays sur lequel porte la présente étude a-t-il signé la convention CEDAW, le programme d'action de Beijing, etc. ?

2.2.2 Pourcentage des bourses scolaires attribuées aux filles en comparaison avec celles attribuées aux garçons

- L'élaboration du budget de l'éducation tient-elle compte de la parité hommes-femmes ?
- Le pays consacre-t-il des mesures politiques et un budget à la promotion de l'éducation des filles ?

Questions supplémentaires pour une interprétation qualitative plus poussée des données

- Cette politique prend-elle en considération la situation spécifique des filles et des garçons issus de foyers pauvres (ou appartenant à des catégories de la population victimes de discriminations en raison de leur appartenance ethnique ou de leur religion) qui sont confrontés à divers types de discriminations ?
- La politique tient-elle compte des problèmes d'accessibilité à l'école, en particulier pour les filles (moyen de transport sûr, distance entre la maison et l'école, sécurité dans l'enceinte de l'école et aux abords de l'école, etc.) ?
- La politique d'éducation est-elle liée à d'autres politiques (p. ex. l'éducation à la santé en matière de VIH / sida est-elle une thématique abordée) ? Est-elle ouverte aux questions sexospécifiques ?
- D'autres politiques (p. ex. la politique en matière de genre, la politique en matière de TIC) contribuent-elles à lutter contre les disparités entre les sexes dans l'éducation ?
- La politique d'éducation accorde-t-elle au contexte l'importance qu'il mérite ? Par exemple, se fixe-t-elle pour objectif de traiter les compétences propres à un contexte rural par opposition à un contexte urbain à la fois pour les filles et les garçons ?
- La politique d'éducation propose-t-elle un enseignement dans la langue maternelle ou dans une langue locale comprise des élèves ? (Ce facteur joue un rôle dans la scolarisation et la réussite scolaire de tous les enfants, plus encore des filles, lesquelles peuvent être moins exposées aux langues parlées en dehors du cercle familial.)
- La politique d'éducation reconnaît-elle la réalité selon laquelle des enfants – filles et garçons – issus de foyers pauvres ont un emploi ? Y apporte-t-elle une réponse ?

2.3 Proportion du budget de formation consacré à l'alphabétisation et à l'éducation populaire	2.3 Fournit une indication quant à l'importance donnée aux programmes d'alphabétisation et à l'éducation populaire en comparaison avec l'éducation formelle. Ces programmes ont une importance particulière pour les femmes dans les pays présentant un taux d'analphabétisme élevé et une grande disproportion entre le pourcentage d'hommes et de femmes touchés par ce phénomène ainsi que dans les pays où de nombreux idiomes locaux sont en usage. La plupart des questions abordées par les points 2.1 et 2.2 s'appliquent ici.
3. Aspects organisationnels de l'éducation	
3.1 Pourcentage du budget consacré à la formation des enseignants par sexe 3.1.1 Pourcentage d'enseignants et d'enseignantes formés chaque année au niveau national, régional et international	3.1 Les proportions dans lesquelles les enseignants et les enseignantes sont ciblés indiquent à quel niveau le principe d'égalité des chances est en place et mis en œuvre et donnent une idée de l'impact de la formation dans le renforcement des capacités des personnels enseignants masculin et féminin. **Lecture / interprétation des données** ■ Existe-t-il des disparités en termes de durée, de sujet, etc. en ce qui concerne les formations dispensées ? ■ Les personnels enseignants masculin et féminin bénéficient-ils d'un même accès à la formation à tous les niveaux, y compris à la formation aux plans national et international ? ■ Y a-t-il des conséquences en matière de promotions, d'égalité de salaires ? **Questions supplémentaires pour une interprétation qualitative plus poussée des données** ■ Quel est l'impact de ceci sur la qualité de la formation dispensée aux enseignantes par rapport à celle dispensée aux enseignants ? ■ Quel est l'impact de ceci en termes de modèles de rôles pour les filles et les garçons ?

3.2 Pourcentage du budget de formation consacré au renforcement des capacités en lien avec le genre et l'éducation 3.2.1 Pourcentage du personnel enseignant, hommes et femmes confondus, bénéficiant chaque année de formations sur les questions liées au genre et à l'éducation aux plans national, régional et international 3.2.2 Pourcentage d'enseignants et d'enseignantes bénéficiant chaque année d'une formation de manager	3.2 Donne des indications sur les proportions dans lesquelles les personnels masculin et féminin (personnel du ministère y compris planificateurs, personnel administratif et personnel enseignant) ont accès à des formations sur les questions de genre et d'éducation. (Identique à ce qui est mentionné précédemment.)
3.3 Part du budget de l'éducation consacrée aux structures et aux mécanismes visant une approche intégrée du genre dans le secteur de l'éducation	3.3 Dans la plupart des situations, il existe des unités Genre et/ou des points focaux « genre » au sein de ministères sectoriels. Il est important d'étudier leur rôle lorsqu'on analyse les proportions dans lesquelles les disparités entre les sexes doivent être traitées ou ont la possibilité d'être traitées. **Lecture / interprétation des données** ■ Des structures chargées d'intégrer la notion de genre sont-elles en place ? Quelles sont-elles ? Quelles sont leurs fonctions ? **Questions supplémentaires pour une interprétation qualitative plus poussée des données** ■ Les systèmes de contrôle et d'évaluation prennent-ils en compte la notion de genre ? Les indicateurs sont-ils sensibles à la dimension du genre ? ■ Des efforts/programmes sont-ils mis en œuvre pour intégrer la notion de genre dans les programmes de l'enseignement ? Avec quels résultats ?

4. Programmes et offre en matière d'éducation

4.1 Nombre d'écoles mixtes. Nombre d'écoles uniquement réservées aux filles ou aux garçons

4.1 A une importance particulière dans les pays où il est question de ségrégations sexospécifiques. De manière plus générale, a montré, dans le cadre de la présente étude, qu'il existe une corrélation importante entre la réussite scolaire des filles et des garçons et le fait que les écoles soient mixtes ou réservées à un seul sexe.

Lecture / interprétation des données

- Quelle est la proportion des écoles mixtes par rapport à celles des écoles réservées aux filles ou aux garçons ?
- En comparaison avec l'enseignement primaire, le secondaire compte-t-il davantage d'écoles réservées uniquement aux filles ou aux garçons que d'écoles mixtes ?

Questions supplémentaires pour une interprétation qualitative plus poussée des données

Il est important de poser des questions clés concernant la qualité de l'offre d'enseignement pour mieux interpréter les données. Dans certains contextes où la ségrégation sexospécifique est un préalable à l'envoi des filles à l'école, il est très important que le nombre d'écoles réservées aux garçons soit identique à celui des établissements réservés aux filles.

- Dans quelle mesure cela fournit-il des renseignements sur un contexte particulier ?
- Les prestataires de services d'éducation considèrent-ils qu'il s'agit d'un sujet méritant réflexion ?
- Les écoles mixtes pourvoient-elles aux besoins des filles et des garçons (p. ex. toilettes séparées, installations sportives spécifiques pour les filles et les garçons, etc.) ?
- Les programmes d'enseignement tiennent-ils compte des besoins des filles et des garçons ? Ont-ils tendance à perpétuer les stéréotypes liés au genre ou à les remettre en question ?
- Le style pédagogique est-il sensible à la notion de genre ?
- Les filles et les garçons ont-ils accès aux ressources de manière égale (ex. TIC) ?

	■ Des mécanismes offrent-ils une garantie contre le harcèlement sexuel des filles (de la part de leurs enseignants, p. ex.).
4.2 Nombre de prestataires de services d'éducation de sexe féminin et masculin 4.2.1 Enseignants et chefs d'établissement de sexe féminin et masculin (voir 4.2.3 ci-après) à chaque niveau de l'enseignement 4.2.2 Enseignantes et enseignants dans les matières scientifiques par rapport aux enseignantes et enseignants dans les disciplines artistiques 4.2.3 Directeurs et directrices d'établissement / enseignantes et enseignants confirmés à chaque niveau de l'enseignement	4.2 Certaines cultures accordent une importance au sexe des enseignants et de leurs élèves Le fait qu'il soit question d'enseignantes ou d'enseignants est également déterminant dans les modèles de rôles. **Lecture / interprétation des données** ■ Quelle est la proportion d'enseignantes par rapport à celle des enseignants à chaque niveau de l'enseignement ? ■ Existe-t-il suffisamment d'enseignantes pour les établissements scolaires réservés aux filles (lorsque cela présente un intérêt) ? ■ Des différences de salaire sont-elles constatées entre hommes et femmes au niveau du personnel ? **Questions supplémentaires pour une interprétation qualitative plus poussée des données** ■ Des dispositions ont-elles été prises pour les enseignantes (lieu de résidence en zone rurale, p. ex.) ? ■ Y a-t-il une tendance à ce que les postes d'enseignant soient majoritairement tenus par des femmes dans les écoles primaires et les disciplines artistiques ? Quel impact ce phénomène a-t-il sur les choix des filles et des garçons ? ■ Quelles sont les conséquences d'une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les postes d'enseignant et de responsable d'établissement scolaire en termes d'impulsion donnée et de modèle ?
4.3 Nombre de filles et de garçons ciblés par des programmes spécifiques consacrés aux disparités liées au genre	4.3 Dans certains contextes, des programmes spéciaux ont été mis en place pour combler l'écart entre les sexes (p. ex. repas gratuits dans les établissements de filles ; refonte du programme d'enseignement selon une perspective tenant compte du

genre, encouragement des filles à choisir des matières scientifiques, sensibilisation des pères et des mères à l'importance de l'éducation des filles).

- Quels genres de programmes sont en place ?
- Quel est l'impact de tels programmes ?

4.4 Nombre d'organisations de la société civile fournissant des programmes et projets sur les questions de genre et l'éducation

4.4 En outre, il est important pour les programmes d'éducation publics, d'évaluer dans quelle mesure des organisations de la société civile fournissent des programmes d'éducation.

- Quels types de programmes existent ? Dans quelle mesure ciblent-ils des thématiques liées au genre ?

I Il est possible d'obtenir des données quantitatives de sources internationales (PNUD, UNICEF) ou d'enquêtes ou de recensements nationaux.

II Ces informations ont pu être obtenues à partir d'études réalisées au plan national, régional ou local. Les institutions universitaires et certaines ONG constituent les meilleures sources d'études fiables. Les partenaires locaux peuvent également aider à identifier des sources fiables d'information et à interpréter directement certains résultats d'études quantitatives et qualitatives existantes.

III Du fait du manque de fiabilité du recensement permettant de mesurer le chômage, une étude qualitative et/ou une étude quantitative à petite échelle pourrait s'avérer particulièrement utile ici.

TOILE DE L'INSTITUTIONNALISATION

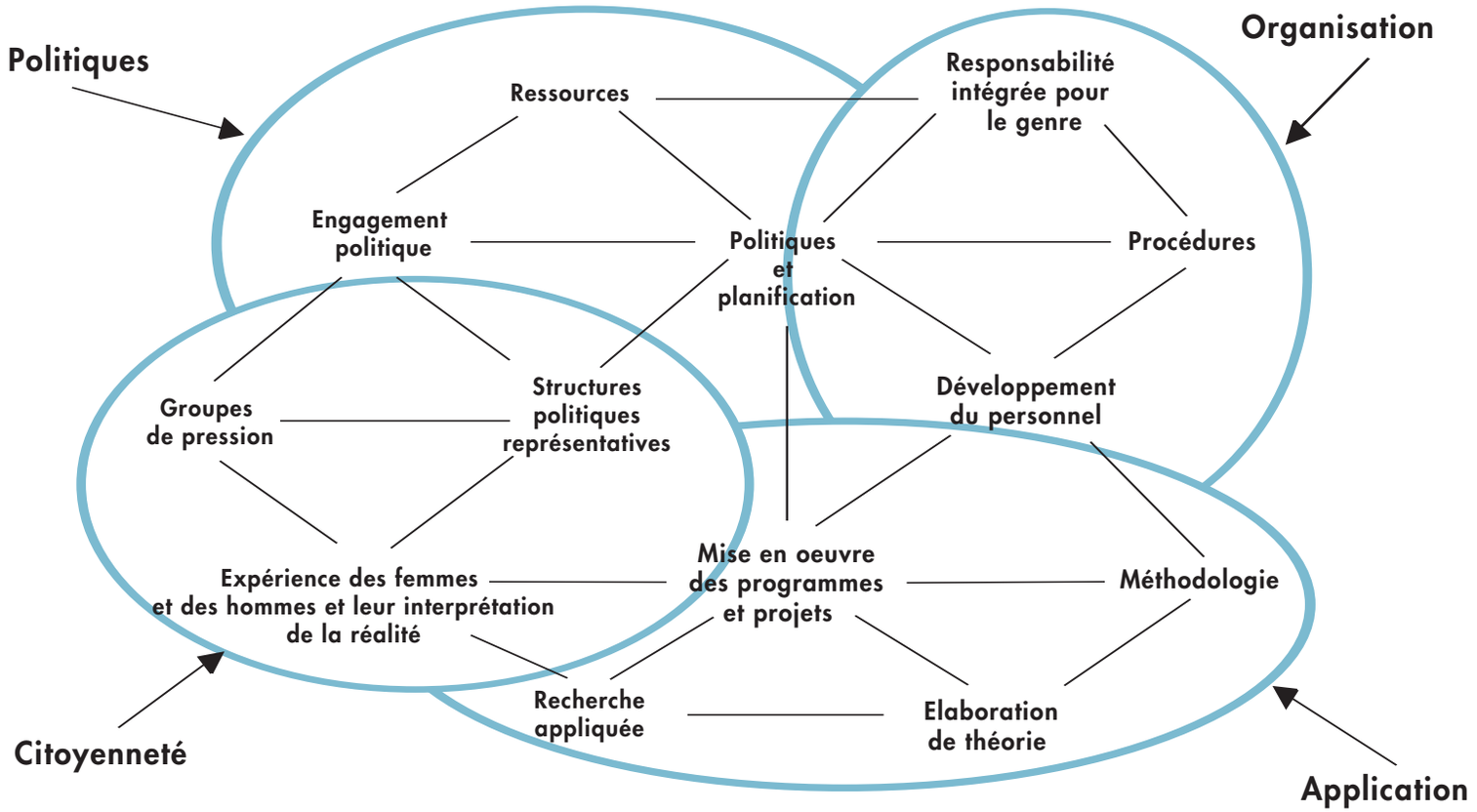

Référence: C. Levy, The Web of Institutionalisation, DPU Working Paper No74, 1996

Editeur :
Direction du développement et de la coopération (DDC)
Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)
3003 Bern
www.ddc.admin.ch

Commandes :
DFAE Info Webshop :
http://www.deza.admin.ch/fr/Accueil/Documentation/Publications
deza@eda.admin.ch
Disponible en français, anglais

Rédaction :
University College London,
DPU Development Planning Unit

Editeur :
Nadia Taher
Unité genre

Cette publication est basée sur une étude effectuée par le Laboratoire de Démographie économique et sociale, Université de Genève

Graphisme et mise en pages :
Naceur Ben M'Barek
nbm visuelle kommunikation, Berne

Traduction de l'anglais vers le français :
Lydie Jonville
Relecture :
Miriam Ganzfried, Centre interdisciplinaire d'études genre, Université de Berne

© DDC 2014